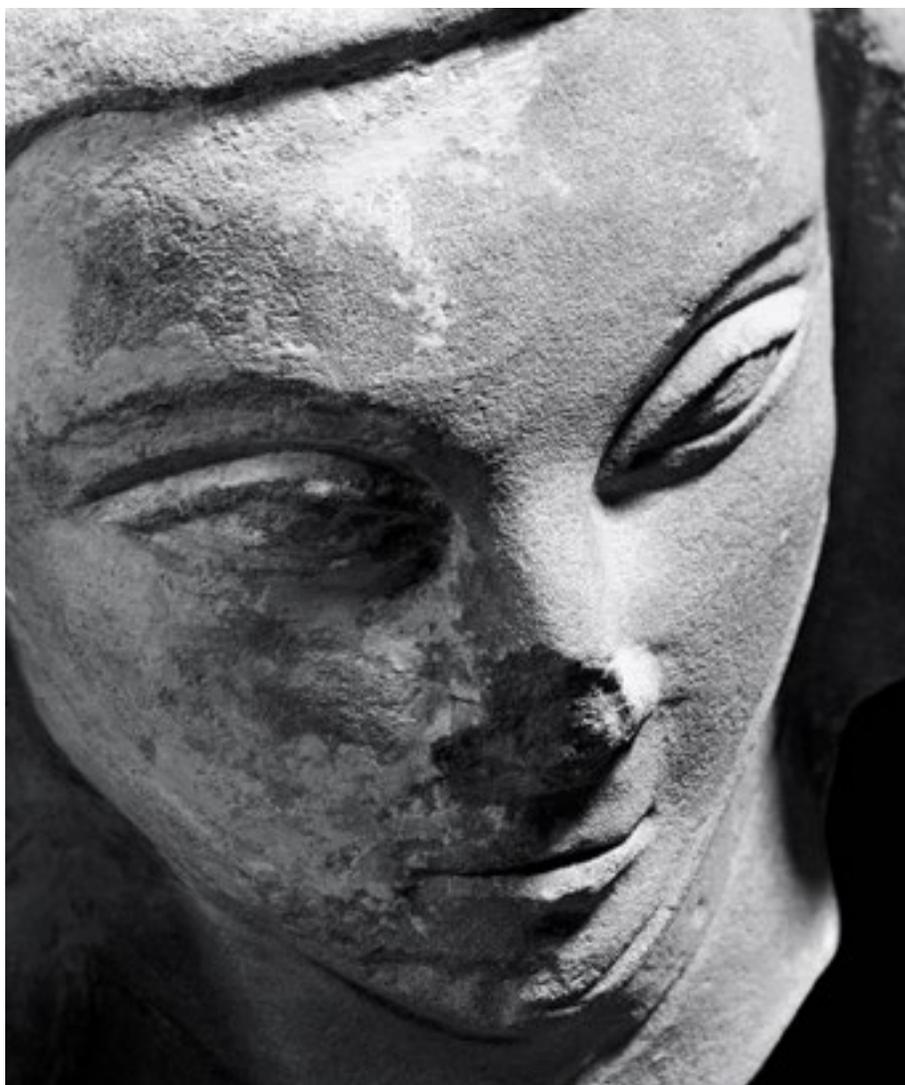


# Objets archéologiques Une richesse partagée



## Objets archéologiques : une richesse partagée

Le canton de Vaud compte près d'une vingtaine de musées d'archéologie ou traitant d'archéologie. Cette abondance s'explique notamment par le grand nombre de sites de toutes périodes qu'on y recense et qui composent pas moins d'un dixième des sites archéologiques suisses, dont le plus grand est celui d'Avenches, capitale de l'Helvétie romaine. Cette richesse archéologique est trop souvent méconnue. Tout comme le rôle central qu'y joue le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire par rapport aux musées dits « reconnus » et aux musées locaux. Par les compétences qu'il rassemble, par les collaborations qu'il entretient, il œuvre conjointement avec les autres musées au développement de la connaissance et de la valorisation du riche patrimoine archéologique vaudois. Ce deuxième numéro de la revue *PatrimoineS* se propose de montrer la qualité et la beauté de ce patrimoine commun.

*PatrimoineS. Collections cantonales vaudoises* se donne pour but de tisser des liens entre les collections des musées cantonaux et régionaux, de montrer leur cohérence, leur complémentarité et leur actualité. Valoriser, étudier, faire connaître et aimer le patrimoine mobilier, documentaire et immatériel vaudois à un très large public est au cœur de ses missions. Au fil de parutions annuelles, cette revue souhaite rendre ces patrimoines vivants, transversaux, tangibles... Consacrée aux patrimoines vaudois, *PatrimoineS* vous invite à plonger dans la richesse des collections vaudoises.

Couv. Tête de femme en molasse polychromée découverte à Romainmôtier, 1330–1336. Hauteur : 25 cm. Conservée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Dos Vue d'une partie des réserves du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire au Dépôt des biens culturels de Lucens, inauguré en 1997.

# Objets archéologiques Une richesse partagée

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S  
  
C  
O  
L  
L  
E  
C  
T  
I  
O  
N  
S  
  
C  
A  
N  
T  
O  
N  
A  
L  
E  
S  
  
V  
A  
U  
D  
O  
I  
S  
  
E  
S

002 Préface

Introduction

006 Les musées d'archéologie vaudois

Partie 1

012 Les musées cantonaux

018 Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

028 Musée monétaire cantonal

036 Site et musée romains d'Avenches

Partie 2

048 Les musées reconnus

052 Musée romain de Nyon

060 Musée romain de Lausanne-Vidy

066 Musée d'Yverdon et région

Partie 3

074 Les musées communaux, d'association et de fondation

078 Musée du Vieux Baulmes

082 Musée du Vieux-Moudon

086 *Villa* romaine d'Orbe-Boscéaz

090 Musée de l'Abbatiale de Payerne

094 L'ArchéoLab à Pully

098 Musée des arts et sciences de Sainte-Croix

102 La Maison de la Rivière, Tolochenaz

106 Musée du fer et du chemin de fer, Vallorbe

110 Musée historique de Vevey

Patrimoine immatériel

116 L'immatériel: presque impossible à retrouver,  
comment le documenter?

126 Crédits iconographiques

128 Impressum

Couv. Tête de femme en molasse polychromée découverte à Romainmôtier, 1330–1336. Hauteur: 25 cm. Conservée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Dos Vue d'une partie des réserves du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire au Dépôt des biens culturels de Lucens, inauguré en 1997.

*PatrimoineS*. Une revue singulière avec un S pluriel, parce que les objets dont elle s'occupe sont eux-mêmes pluriels. Paradoxalement, il n'y a pas si longtemps qu'on les pensait encore au singulier : le patrimoine signifiait alors le patrimoine bâti. Après s'être cantonnée à l'héritage transmis aux descendants, la notion de patrimoine s'est considérablement étendue, étoffée, couvrant tout objet ou ensemble reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique. Et dès lors de bien public.

On ne peut ainsi plus parler de patrimoine au singulier. Pour les prendre en charge au mieux, il faut les penser au pluriel. La nouvelle Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2015, a ainsi chargé le Service des affaires culturelles (SERAC) de trois sortes de patrimoine : le patrimoine mobilier (des collections des musées aux objets privés exceptionnels inscrits à l'inventaire cantonal), le patrimoine immatériel (les traditions vivantes recensées) et le patrimoine documentaire (documentation vaudoise de la Bibliothèque cantonale et universitaire, dépôt légal, fonds d'archives d'écrivains, etc.)

C'est pour faire découvrir ces patrimoines dans toute leur variété et leur richesse que cette nouvelle revue annuelle du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud a vu le jour. Elle met en avant différents aspects des riches collections cantonales, tout en ouvrant le propos à d'autres institutions vaudoises à vocation patrimoniale. Ce deuxième numéro est ainsi consacré aux musées qui détiennent ou exposent des pièces archéologiques dans le canton. C'est pourquoi il est d'abord question ici d'objets tangibles, c'est-à-dire de productions matérielles réalisées par l'être humain et catégorisées sous le vocable de « patrimoine mobilier ».

Le S du titre se réfère également aux collaborations. Entre organismes aux buts similaires, entre spécialistes de différentes disciplines, mais aussi entre services de l'Etat. Le SERAC est ainsi amené à travailler étroitement avec les Sections Monuments et Sites et Archéologie cantonale, au sein du Service immeubles,

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2

patrimoine et logistique (SIPaL). Si l'on veut prendre en compte le patrimoine dans toutes ses dimensions — et gagner le maximum d'informations —, il ne faut plus penser les patrimoines de façon cloisonnée. En pratique, il s'agit d'un continuum: l'Archéologie cantonale gère les fouilles et les objets en place, tels les mégalithes ou les mosaïques. Les musées cantonaux prennent ensuite en charge les objets sortis de terre pour les conserver et les exposer.

Si l'archéologie comme discipline évoque le plus souvent des objets préhistoriques ou antiques — principalement romains, gallo-romains et helvètes dans nos régions —, elle ne peut cependant être cantonnée à ces lointaines périodes. Tout objet ayant été trouvé dans le sol — qu'il soit casque du XVI<sup>e</sup> siècle, pan de béton d'un entrepôt de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou bouton d'uniforme d'un soldat de la Seconde Guerre mondiale — relève aussi de son domaine. L'archéologie est en effet l'ensemble des méthodes qui permettent de faire parler les vestiges matériels généralement enfouis, et cela sans limite chronologique. Pour ce faire, elle recourt à des techniques diverses, qui ont d'ailleurs souvent été empruntées aux sciences naturelles, telles la datation par le carbone 14 et l'étude des pollens. Les réponses apportées par ces savoirs et savoir-faire sont rarement absolument affirmatives. Mais chacune d'elle apporte un faisceau d'indices qui permet de parler du passé, de tenter de mieux le comprendre.

Dans le canton de Vaud, les richesses archéologiques sont conservées, restaurées, étudiées et valorisées principalement par trois musées cantonaux, ainsi que par trois musées dits « reconnus », de statut communal ou privé, auxquels certaines de ces missions ont été déléguées pour les objets trouvés dans leur région. Enfin, nombre d'objets sont mis à disposition de musées thématiques ou locaux, au travers de prêts à long terme pour leurs expositions permanentes. Garant d'une bonne protection du patrimoine, ce système à plusieurs échelons offre aussi un maillage étroit sur le territoire vaudois, en collaboration avec les communes concernées. Si les musées d'archéologie se distinguent par le fait que leurs collections proviennent

en partie ou en totalité de fouilles, ils n'en sont pas moins aussi des musées d'histoire, qui ont pour but de présenter l'évolution historique d'un site, d'une région ou d'un pays.

Invités à présenter le musée ou le site dont ils sont responsables, les auteurs des textes de cette revue évoquent leur institution à travers son histoire, ses collections, mais aussi via les défis qui doivent encore être relevés. En effet, des projets sont à l'étude pour les trois musées archéologiques cantonaux. A Avenches, le choix d'un terrain pour construire le nouveau musée romain est en cours, en concertation avec la Commune. A Lausanne, un groupe de travail est chargé d'examiner le futur du Palais de Rumine, après le départ du Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site de Plateforme 10. La réflexion porte à la fois sur la rénovation du bâtiment et sur le redéploiement des institutions qui s'y trouvent. Dans les espaces libérés, les quatre musées — Musée d'archéologie et d'histoire, Musée monétaire, Musée de zoologie et Musée de géologie —, de même que la Bibliothèque cantonale et universitaire, devraient ainsi pouvoir, grâce à une plus grande place accordée aux expositions temporaires et aux activités de médiation culturelle, renforcer encore leur attractivité publique.

Il est de la responsabilité de chacun de prendre soin de notre mémoire, en contribuant à la sauvegarde et à la valorisation des traces laissées par nos ancêtres, pour mieux comprendre notre présent. Que la passion scientifique des uns alimente la volonté politique des autres, dans le but commun de donner à voir la richesse de notre passé à la population du canton et à ses hôtes de passage.

N

◦

2

P

A

T

R

I

M

O

I

N

E

S

## Les musées d'archéologie vaudois

N

◦

2

Lionel Pernet  
Directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

Ariane Devanthery  
Conservatrice du patrimoine immatériel, Service des affaires culturelles

Sur les 100 musées vaudois inscrits à l'Association des musées suisses (AMS), dix sont enregistrés sous la rubrique « musée archéologique »<sup>1</sup>. C'est plus du double qu'à Genève où seules quatre institutions se qualifient ainsi, contre trois à Fribourg et en Valais et une seule à Neuchâtel. Ce chiffre n'est pas exhaustif. Il faut en effet ajouter à ces musées répertoriés à l'Association des musées suisses d'autres institutions qui présentent des objets découverts dans le canton pour avoir un panorama complet (voir page suivante). Au total, le canton compte plus d'une quinzaine de lieux visitables qui évoquent le passé par le biais d'objets archéologiques.

La grande quantité de musées d'archéologie, ou traitant partiellement d'archéologie, dans le canton de Vaud s'explique par la taille du territoire, par sa richesse en sites de toutes périodes (un dixième des sites archéologiques de toute la Suisse y est recensé) et surtout par nombre d'initiatives locales qui ont vu naître, il y a parfois plus de deux siècles, des musées aujourd'hui solidement établis.

Cette densité de musées répond à une organisation raisonnée qui s'est construite lentement, au fil des décennies et en suivant le cadre juridique de protection du patrimoine qui s'est mis en place en Suisse depuis l'époque napoléonienne, où chaque canton a choisi des stratégies propres à ses besoins. Ce foisonnement n'est pas synonyme de chevauchements ou de doublons. Chaque institution a des objectifs propres complémentaires aux autres. C'est aussi le signe que l'Etat, souvent propriétaire des objets, partage ses collections et n'en fait pas une chasse gardée qui empêcherait les citoyens d'accéder à ce patrimoine commun.

Afin de bien comprendre cette organisation, il faut retenir que, dans le canton de Vaud, les musées d'archéologie, ou présentant des pièces d'archéologie, s'organisent selon trois familles aux missions clairement définies : les musées cantonaux, qui dépendent de l'Etat de Vaud et dont les tâches sont décrites dans la loi, les musées dits « reconnus » auxquels l'Etat délègue un certain nombre de missions (inventaire, conservation et valorisation) et les musées locaux qui se voient prêter des objets par les musées cantonaux, afin de valoriser des pans d'histoire locale.

1 Site [www.museums.ch](http://www.museums.ch) consulté le 9 janvier 2017.

## Musées

	Classement Protection des biens culturels	Statut	Laboratoire de restauration	Dépôts d'archéologie
<i>Musées de site</i>				
Site et musée romains d'Avenches	PBC A	Cantonal	○	○
Musée romain de Lausanne-Vidy	PBC A	Communal		○
Musée romain de Nyon	PBC A	Communal		○
ArchéoLab — <i>Villa</i> romaine de Pully	PBC A*	Communal		
Musée de l'Abbatiale de Payerne	PBC A	Communal		
<i>Villa</i> romaine d'Orbe-Boscéaz	PBC A*	Fondation		
<i>Musées de territoire/thématiques</i>				
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	PBC A	Cantonal	○	○
Musée monétaire cantonal	PBC A	Cantonal	○	○
Musée d'Yverdon et région	PBC A	Fondation		○
Musée des arts et des sciences de Sainte-Croix	PBC B	Association		
Musée du Vieux Baulmes	—	Association		
Maison de la Rivière, Tolochenaz	—	Fondation		
Musée historique de Vevey	PBC B	Communal		
Musée du Vieux-Moudon	PBC B	Association**		
Musée du fer et du chemin de fer, Vallorbe	PBC B	Fondation		

\* Pour les vestiges archéologiques immobiliers

\*\* Dans un bâtiment qui appartient à la Commune

La protection des biens culturels (PBC) repose sur une convention internationale, signée à La Haye en 1954. Elle vise à sauvegarder des édifices, des sites archéologiques et des collections (musées, archives, bibliothèques) aussi bien publics que privés. A cette fin, des inventaires ont été établis — ou sont en passe de l'être —, qui classent les objets en trois catégories: PBC A — importance nationale; PBC B — importance cantonale; PBC C — importance communale.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
SN  
◦  
2



## Les musées cantonaux

N  
◦  
2

← Ill.01 Plaques-boucles en bronze découvertes à Lavigny, Cossonay, Croy et Sévery, VI<sup>e</sup> s. – premier quart du VII<sup>e</sup> s. Longueur maximum : 11 cm. Conservées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Anne Geiser  
Directrice du Musée monétaire cantonal

Marie-France Meylan Krause  
Directrice des Site et Musée romains d'Avenches

Lionel Pernet  
Directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

Nicole Pousaz  
Archéologue cantonale, SIPaL

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Trois institutions muséales cantonales ont l'archéologie parmi leurs missions : le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne (MCAH), les Site et musée romains d'Avenches (SMRA) et le Musée monétaire cantonal à Lausanne (MMC) pour la numismatique, la glyptique, la sigillographie et certains poids et mesures. En lien avec l'Archéologie cantonale, ces trois musées conservent, restaurent, étudient, publient et valorisent les collections cantonales<sup>1</sup>. Tous trois possèdent un laboratoire de conservation-restauration et d'importants dépôts, où les objets sont conservés selon leur nature.

Jusqu'à ce qu'ils sortent de terre et avant d'arriver dans les musées, les objets sont sous la responsabilité de l'Archéologie cantonale, qui est seule compétente pour l'identification des sites, leur protection ainsi que leur exploration par des prospections ou des fouilles. Pendant la phase d'étude des vestiges mis au jour, l'Archéologie cantonale et les mandataires en sont les dépositaires temporaires, sauf dans le cas où les objets nécessitent un traitement particulier. Ils sont alors acheminés vers les laboratoires des musées pour recevoir des soins d'urgence. Les monnaies sont quant à elles transmises directement au MMC qui en assure la restauration et l'analyse scientifique. Une fois les études et les restaurations terminées, les objets rejoignent les dépôts ou les vitrines des institutions.

1 L'Archéologie cantonale — de même que les Monuments et sites — dépend du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) rattaché au Département des finances et des relations extérieures. Les musées dépendent du Service des affaires culturelles (SERAC) et sont rattachés au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

## Un peu d'histoire

Les musées d'archéologie se développent dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle (MMC) et au XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte politique et socio-économique marqué par la Révolution industrielle, les progrès de la science et de l'enseignement ainsi que, en terre vaudoise, par le mouvement libéral qui favorisera le développement de nombreuses sociétés savantes et la création de plusieurs lois en matière d'instruction et de protection du patrimoine.

Jusqu'à l'entrée en vigueur, en 1898, de la loi cantonale sur «La conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique» (une première suisse) et du Code civil suisse en 1912 qui déclare propriété d'Etat tout objet archéologique trouvé sur le sol cantonal, ces derniers appartenaient aux propriétaires des terrains desquels ils étaient exhumés. Nombre d'entre eux ont alors été vendus aux plus offrants et disséminés dans des collections privées, en Suisse ou à l'étranger. On trouve ainsi des collections vaudoises au Musée national suisse qui achetait ou se faisait régulièrement donner des pièces jusqu'en 1912 <sup>111.02</sup>. Dès lors, racheter les objets dispersés et les rassembler dans un même lieu, les présenter au public, les inventorier et les étudier, ont été parmi les premières préoccupations des conservateurs.

## Le code civil suisse

### Art. 723

#### B. Modes d'acquisition / III. Choses trouvées / 4. Trésor

- 1 Sont considérées comme trésor les choses précieuses dont il paraît certain, au moment de leur découverte, qu'elles sont enfouies ou cachées depuis longtemps et n'ont plus de propriétaire.
- 2 Le trésor devient propriété de celui auquel appartient l'immeuble ou le meuble dans lequel il a été trouvé; demeurent réservées les dispositions concernant les objets qui offrent un intérêt scientifique.
- 3 Celui qui l'a découvert a droit à une gratification équitable, qui n'excédera pas la moitié de la valeur du trésor.

### Art. 724

#### B. Modes d'acquisition / III. Choses trouvées / 5. Objets ayant une valeur scientifique

- 1 Les curiosités naturelles et les antiquités qui n'appartiennent à personne et qui offrent un intérêt scientifique sont la propriété du canton sur le territoire duquel elles ont été trouvées.

- 1 bis Elles ne peuvent être aliénées sans l'autorisation des autorités cantonales compétentes. Elles ne peuvent faire l'objet d'une prescription acquisitive ni être acquises de bonne foi. L'action en revendication est imprescriptible.
- 2 Le propriétaire dans le fonds duquel sont trouvées des choses semblables est obligé de permettre les fouilles nécessaires, moyennant qu'il soit indemnisé du préjudice causé par ces travaux.
- 3 L'auteur de la découverte et de même, s'il s'agit d'un trésor, le propriétaire a droit à une indemnité équitable, qui n'excédera pas la valeur de la chose.

Le Code civil suisse distingue trois catégories de trouvailles :

- Les antiquités bénéficiant d'un intérêt scientifique, qui appartiennent au canton dans lequel elles ont été découvertes (art.724. alinéa 1).
- Les trésors à valeur scientifique qui revêtent le caractère d'antiquités. En dérogation de l'article 723 (alinéa 2), ils appartiennent au canton (art.724. alinéa 1 & 3).
- Les trésors sans intérêt scientifique, que l'article 723 (alinéa 1 & 3) attribue au propriétaire du fonds (terrain, immeuble, meuble) d'où ils proviennent.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Au sens des articles 723 et 724, l'Etat est donc propriétaire des antiquités. Un trésor ou un trésor monétaire appartient au propriétaire du fonds où il a été recueilli, sauf s'il présente un intérêt scientifique, ce qui est généralement le cas de ces trouvailles si l'on se réfère à la définition du Dictionnaire Historique de la Suisse<sup>2</sup>. Sinon, l'inventeur (au sens de la loi) d'un trésor aurait droit à une récompense qui ne devrait pas excéder la moitié de la valeur de celui-ci; cette récompense lui serait due par le propriétaire du fonds directement. La loi différencie donc bien le «trésor» des «antiquités» même si, en pratique, le caractère scientifique ou antique de l'une ou l'autre catégorie ne peut toujours se déterminer immédiatement. L'Etat peut donc revendiquer la propriété d'un trésor au même titre que celle des autres objets archéologiques. A cet égard, la Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels (LTBC) permet depuis 2003 de poursuivre «...quiconque, intentionnellement [...] s'approprie le produit de fouilles au sens de l'art.724 du code civil...».

2 Définition sous : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13656.php>

### La législation vaudoise

En 1969, la Loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) entre en vigueur. Héritière de la première loi cantonale en la matière, elle a pour originalité de réunir sous le même toit trois domaines aux spécificités différentes. Cette loi introduit des mesures nouvelles qui permettent notamment une protection préventive du patrimoine : inventaire de monuments dignes d'être sauvegardés et définition de régions archéologiques dans lesquelles des autorisations spéciales sont nécessaires pour les travaux portant atteinte au sous-sol.

En 2015, une nouvelle loi cantonale voit le jour qui traite la sauvegarde, la protection et la mise en valeur du patrimoine mobilier (Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel, LPMI). Cette loi et son règlement d'application définissent les institutions patrimoniales cantonales et précisent les missions des musées dont l'action se concentre sur le patrimoine mobilier. La LPNMS subit alors quelques modifications pour être mise en conformité avec la LPMI, mais maintient la protection et la conservation des monuments et des sites historiques. Depuis lors, le patrimoine archéologique vaudois est donc régi par deux lois : l'une centrée sur une protection du territoire et du bâti, l'autre sur les collections mobilières. L'entrée en vigueur de la LPMI a également impliqué que la Liste des monuments historiques du canton de Vaud au 23 février 1979 soit expurgée des objets mobiliers qui relèvent désormais de la compétence du SERAC. Dans la foulée, et par souci de simplification, le Département des finances et des relations extérieures, en charge de la protection du patrimoine immobilier, a donc promulgué un Arrêté sur le classement des monuments historiques entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016, qui abroge tous les arrêtés précédents, notamment celui du 4 décembre 1987 concernant Avenches, tout en maintenant les mentions de classement de « monuments historiques » inscrites au registre foncier.

Grâce à cet appareil législatif et au partage des tâches entre l'Archéologie cantonale et les musées, la prise en charge du mobilier archéologique est entièrement suivie par les services de l'Etat.

### Bibliographie

- Marc-Antoine Kaeser, *A la recherche du passé vaudois*, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000.
- Colin Martin, *Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud*, Lausanne, 1973, p. 168–172.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 02 Casque de Villeneuve, VI<sup>e</sup> s. Conservé au Musée national suisse, Zurich.

# Musée cantonal d'archéologie et d'histoire



I11.03 Parures féminines de la tombe 40 de la nécropole celtique de Saint-Sulpice.

## Histoire et missions de l'institution

Fondé officiellement en 1852, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) conserve des pièces découvertes sur le territoire cantonal depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, regroupées d'abord à la bibliothèque de l'Académie de Lausanne, puis, dès 1818, au Musée cantonal dont les départements se transforment petit à petit en musées indépendants.

Chargé de la conservation et de la valorisation du patrimoine archéologique et historique cantonal, le Musée participe aussi activement aux fouilles archéologiques, jusqu'à ce que se mette en place le service de l'Archéologie cantonale, en 1971. Une partie des collections qui font aujourd'hui sa renommée y rentrent par ce biais; c'est le cas d'objets exhumés des sépultures de Saint-Sulpice (âge du Fer et Haut Moyen Age) I11.03, des tumuli d'Assens et de Payerne (âge du Fer), des nécropoles de Chamblandes et de Lausanne-Vidy (Néolithique), des stations lacustres de Concise et de Corcellettes (Néolithique et âge du Bronze) I11.04 ou du Vallon des Vaux (Néolithique). D'autres objets sont donnés au MCAH ou acquis en ventes publiques.

Dès ses origines, le Musée s'est ainsi enrichi tant par la collecte de mobilier provenant des fouilles réalisées sur le territoire cantonal, que par des objets donnés, légués, achetés ou séparés de monuments historiques (une des séries les plus importantes étant par exemple composée des blocs du portail Montfalcon de la cathédrale de Lausanne).

En 1908, le MCAH quitte l'Académie à la Cité pour emménager dans le Palais de Rumine, où des réserves sont créées. A partir de 1912, le Code civil suisse donne aux cantons la gestion et la propriété des découvertes archéologiques, renforçant des collections déjà riches, que l'activité archéologique intensive des quarante dernières années a encore accrues, nécessitant dès les années 1990 l'aménagement de réserves extérieures, situées dans l'ancienne centrale nucléaire de Lucens (devenue le dépôt et abri des biens culturels – DABC) I11.05. Car, même si dès 1959 le Canton a délégué officiellement par arrêté la gestion du mobilier archéologique des sites de Lausanne-Vidy, Nyon et Yverdon aux trois musées dits « reconnus », les réserves du Palais de Rumine restaient largement insuffisantes pour les besoins en dépôts d'objets archéologiques cantonaux.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



I11.04 Epingles, haches, couteaux et faucilles en bronze du site de Corcelettes (Grandson), 1050–800 avant J.-C.

Au Palais de Rumine, le Musée a toujours bénéficié de la présence d'un préparateur des collections, dont la profession se structure et s'organise au fil des décennies pour devenir celle de conservateur-restaurateur. Un laboratoire de conservation-restauration a ainsi été créé, qui permet d'assurer la sauvegarde des objets découverts en fouille ou détachés des monuments, voire leur restauration plus complète à des fins d'étude ou de valorisation (par exemple lors d'une publication ou d'une exposition)

I11.07.

En 1987, les salles d'origine du Musée à Rumine sont fermées pour laisser la place à une salle de lecture et à des bureaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire, privant le MCAH d'espaces permanents pendant 10 ans, jusqu'à la réouverture, au niveau inférieur, de deux salles d'exposition dans d'anciens auditoriums, respectivement en 1997 et 2000 (baptisées salles Troyon pour la Préhistoire et Naef pour l'Histoire). Ces salles ont été rajeunies en 2017 avec un nouvel éclairage et deux photographies de grandes dimensions réalisées par l'artiste Thomas Bouvier

I11.06.



I11.05 Collections d'histoire, d'ethnographie et d'archéologie du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire dans l'abri des biens culturels de Lucens.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



I11.06 Vue de la salle de  
Préhistoire du Musée cantonal  
d'archéologie et d'histoire en 2017.



Ill. 07 Le laboratoire  
du Musée cantonal d'archéologie  
au Palais de Rumine.

N  
◦  
2

### De riches collections

Si le nouveau cadre légal n'a pas fondamentalement changé les missions du MCAH telles qu'elles ont été structurées et mises en place depuis le milieu des années 1980, période à laquelle Gilbert Kaenel en a pris la direction jusqu'en mai 2015, l'intensification des fouilles des dix dernières années et le volume total des collections à suivre (plus de 150 000 numéros d'inventaire réunissant plusieurs centaines de milliers de fragments et d'objets de toutes périodes) obligent à faire un certain nombre de choix, tant dans la phase de conservation-restauration que dans celles de recherche ou de valorisation.

Les 13 000 ans de Préhistoire et de Protohistoire vaudoises sont évoqués et valorisés au Palais de Rumine, avec notamment les sépultures néolithiques, les villages lacustres du Néolithique et de l'âge du Bronze et les riches parures de l'âge du Fer. Actif dans la recherche en Préhistoire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le MCAH en constitue depuis deux siècles un pôle de compétence en Suisse occidentale.

L'époque romaine est largement mise en valeur dans plusieurs musées de sites, dont celui de la capitale de l'Helvétie romaine à Avenches, autre Musée cantonal, tandis que le Musée d'Yverdon et région propose une synthèse diachronique sur le Nord Vaudois. La mission du MCAH pour l'époque romaine consiste donc en priorité à soutenir par des prêts et accompagner les projets autour de sites dont il conserve dans ses réserves le mobilier archéologique (Orbe-Boscéaz ou Pully, par exemple).

La période des royaumes de Bourgogne, de l'installation des Burgondes au V<sup>e</sup> siècle aux multiples alliances et guerres avec les Francs (Mérovingiens d'abord, puis Carolingiens) jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, est peu abordée dans les musées vaudois. Il est donc important que le MCAH présente de manière synthétique au Palais de Rumine ces cinq siècles d'histoire, qui constituent encore un potentiel important de développement en termes de recherche et de valorisation.

Enfin, le Musée possède de belles collections acquises au XIX<sup>e</sup> siècle (histoire, archéologie classique, égyptologie et ethnologie) qu'il conviendra de mobiliser dans les réflexions sur l'avenir du Palais de Rumine.

### La reconfiguration du paysage muséal lausannois : un défi pour le MCAH

Le paysage muséal vaudois et lausannois vit une période de changements majeurs : clarification des missions des Musées cantonaux suite à la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI), rénovation ou construction de nouvelles structures (Musée historique de Lausanne, Art Lab de l'EPFL) et déménagement de certaines institutions, dont le Musée cantonal des Beaux-Arts, le MUDAC et le Musée de l'Élysée sur le site de Plateforme 10. Ces changements se produisent dans une période de forte activité économique ; quand il touche les infrastructures

et l'immobilier, ce dynamisme a des conséquences immédiates pour le MCAH: augmentation des fouilles préventives et donc du mobilier à conserver, mais aussi à restaurer et à conditionner. Cette abondance d'objets découverts et à étudier est parfois difficile à absorber par le MCAH, même si elle est réjouissante pour la progression du savoir sur le peuplement du canton à travers les âges.

Le MCAH est aujourd'hui face au défi de développer son potentiel autour de collections uniques et variées, ainsi que de compétences muséales pointues, tout en assurant le travail de dépôt légal de l'archéologie dans un canton qui compte le dixième des sites archéologiques suisses. Relever ce défi passe tant par une réflexion sur la meilleure manière de gérer la chaîne opératoire de l'archéologie, que sur les passerelles que peuvent construire entre elles les institutions muséales qui restent dans le Palais de Rumine après le départ du Musée des Beaux-Arts, afin de constituer à Lausanne un pôle scientifique et historique de premier plan.

#### Bibliographie

- Marc-Antoine Kaeser, *A la recherche du passé vaudois*, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 2000.
- Lionel Pernet (dir.), *Révéler les invisibles. Collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne (1852–2015)*, Gollion, infolio, 2017.

N  
◦  
2

Le MCAH, aujourd'hui et demain

Plusieurs axes structurent les actions menées par le MCAH depuis début 2016, afin de mieux faire connaître ses riches collections.

Sur les conditions de conservation des collections dans les dépôts de Lucens et de Moudon, un rapport commandé en 2015 propose de nombreuses pistes d'optimisation des espaces disponibles, afin de permettre au MCAH d'éviter un engorgement et de se donner suffisamment de place jusqu'en 2025 au moins. Des armoires type « compactus » seront installées en 2017 et 2018 dans deux locaux de Lucens, tandis que plusieurs lots des collections d'histoire ont été transférés à Moudon.

Concernant la recherche, un accent est mis depuis 2016 sur l'histoire des collections, notamment les collections ethnographiques, qui recèlent des informations sur les stratégies de collecte du Musée, et sur le développement de l'archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle. Des publications sur les collections de sites archéologiques importants comme ceux de Payerne, de Romainmôtier, du Mormont, de Vufflens sont en préparation.

Autour de la valorisation, le MCAH renforce sa politique de médiation des collections à Rumine. Une application de visite sur un réseau wi-fi dédié a été développée en 2016 afin de proposer du contenu augmenté au visiteur sur une tablette ou un téléphone. Dans le même temps, les salles du MCAH ont été réaménagées pour dégager deux espaces d'actualité, tandis que de plus gros projets d'exposition sont en préparation pour l'espace Arlaud. De plus, la création en 2016 des « Journées vaudoises d'archéologie et de numismatique » permet une mise en réseau des acteurs de l'archéologie dans le canton.

Enfin, avec le départ du Musée des Beaux-Arts se dessine à Rumine la possibilité de développer un « palais des savoirs » où se construira une programmation commune entre les musées de science et d'histoire. Lieu de dialogue entre les disciplines, en lien étroit avec l'Université mais ouvert à un large public, le Palais de Rumine redeviendrait ce lieu idéal de la pluralité des savoirs, où sont abordées les grandes questions de nos origines, notre rapport à l'Autre et à la Nature ainsi que l'avenir de l'Homme et des espèces vivantes en général.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

# Musée monétaire cantonal



Ill. 08 François Bocion (Lausanne, 1828 – Lausanne 1890), *Portrait en plein air du châtelain de Montagny (Rodolphe Blanchet) et de ses*

*enfants*, 1854, huile sur toile, 73.2 x 59.8 cm. Don d'une descendante de la famille Blanchet, 2007.

N  
◦  
2

Anne Geiser  
Directrice

## Mémoire politique et économique: le Musée monétaire cantonal

Dans un monde où l'argent prend une importance parfois dévastatrice, la numismatique se destine à la connaissance des objets et des faits monétaires. Ces documents officiels permettent de traduire les stratégies politiques, économiques, sociales des Etats tant d'un point de vue national, qu'international. La spécialisation est reconnue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, période de la création des premières collections princières européennes.

### Missions

Le Musée monétaire cantonal (MMC), l'une des sept institutions numismatique de Suisse, dispose de collections acquises par achats, dons ou dépôt légal (trouvailles). Il gère les départements de numismatique (monnaies, médailles), de glyptique (intailles, camées), de sigillographie (sceaux en cire et matrices) et de métrologie (poids et mesures) de l'Etat. Il convient de distinguer les collections de référence, permettant la constitution du corpus monétaire propre aux différentes périodes politiques nationales, des trouvailles et trésors monétaires, reflets de circulations des espèces indigènes et exogènes, recueillies dans le territoire cantonal, dont le Musée est le dépositaire légal. Ainsi, l'un des plus beaux ensembles de trouvailles monétaires de Suisse, soit environ 150 trésors et plusieurs dizaines de milliers de trouvailles de sites (*oppida, vici, villae...*) de la protohistoire celtique à l'histoire romaine ou du Moyen Age (nécropoles, châteaux, églises...) y est conservé. Les collections de référence sont constituées à la fois de trouvailles étudiées et d'objets de collections universelles privées (monnaies antiques, médiévales et modernes).

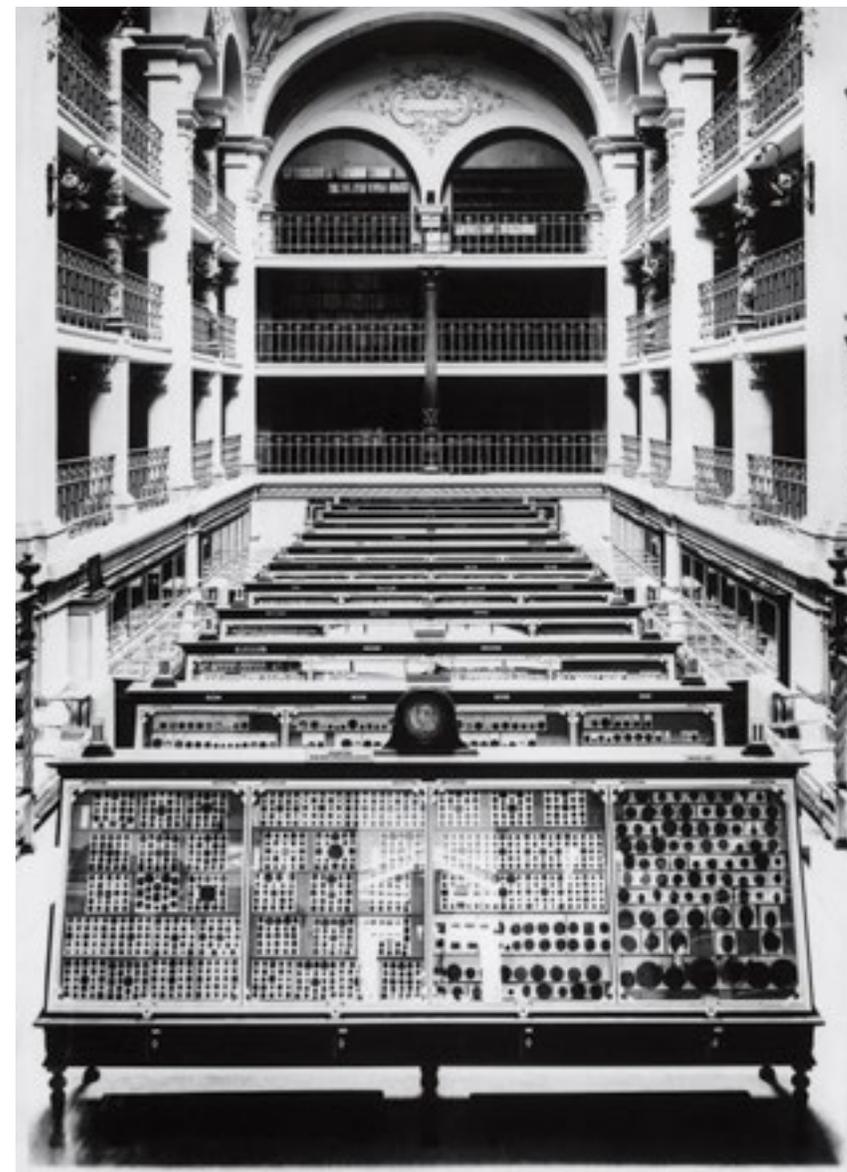
Comme tous les musées cantonaux, le Musée monétaire a pour mission de conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel mobilier dont il est le dépositaire. A ce jour, ses collections ne sont pas toutes identifiées, car l'inventaire informatique ne recense que 40 000 entrées sur environ 100 000 pièces conservées. Le travail de gestion de numismatique et de sigillographie demande une connaissance spécifique, que seuls des spécialistes sont à même de mener à bien (conservateurs et restaurateur). C'est pourquoi les collaborateurs du Musée prennent en charge

les trouvailles monétaires dès leur découverte (contrairement aux autres mobiliers archéologiques étudiés par l'Archéologie cantonale ou ses mandataires avant transfert au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire). Après un classement sommaire, les nouvelles acquisitions sont restaurées avant de bénéficier d'une documentation. Les monnaies nous en apprennent parfois plus que d'autres sources sur les tendances politiques des Etats en matière d'économie. Car leur étude est aujourd'hui enrichie par de nouvelles méthodes, comme la recherche nucléaire qui permet d'évaluer les manipulations métalliques. Il est alors possible de remettre ces objets dans leur contexte historique. Pour faire connaître ces acquis scientifiques, les chercheurs disposent de revues spécialisées. Depuis peu, la mise en valeur publique des collections est menée par les conservateurs, qui organisent des animations (médiation culturelle) et des expositions.

#### Un peu d'histoire

C'est en 1701 que Samuel Gaudard est «breveté» antiquaire par Leurs Excellences de Berne pour rapporter les découvertes de monnaies à la bibliothèque publique. Dans le premier catalogue manuscrit du Cabinet de curiosités de l'Académie (future Université), Alexandre-César Chavannes mentionne un don initial de monnaies en 1755 par Théodore de Saussure-Gaudard. Pierre-Antoine Baron se charge de la collection de médailles de la bibliothèque dès 1832. Rodolphe Blanchet <sup>Ill. 08</sup> devient le premier conservateur en titre du Cabinet des Médailles en 1848, lors de la réorganisation des Musées.

Le plus ancien trésor acquis par les autorités vaudoises pour son médaillier est celui découvert en 1807 à Avenches. De nombreuses trouvailles monétaires antiques et médiévales et de belles collections privées sont acquises par l'Etat, parfois par souscription publique. C'est aussi le début de la collection de sceaux et de poids et mesures. De 1864 à 1893, Arnold Morel-Fatio est conservateur. Son étude de l'Histoire monétaire de Lausanne, et le don de sa bibliothèque constituent un tournant pour la mise en valeur des collections. Alors qu'Aloys de Molin et Julien Gruaz sont conservateurs, les collections quittent l'Académie pour le Palais de Rumine, en 1904.



P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2

Ill. 09 Exposition des collections du Cabinet des Médailles au palais de Rumine, entre 1904 et 1936. Fonds Paul Vionnet, Lausanne, vers 1910.



Ill. 10 600 gros d'argent de Philippe IV le Bel et de ses successeurs dans une escarcelle à aumônes vernissée (sorte de crousille portée à

la ceinture par certains moines mendiants). Enfouissement vers 1350. Découvert à La Cité – Lausanne en 1960.

N  
◦  
2



Ill. 11 Empire romain, Hadrien pour Sabine, frappé à Rome, 134–136 ap. J.-C. Aureus d'or de Lausanne-Vidy, 1936. Avers et revers, 7.29 g, 19.2 / 17.7 mm.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs trésors et trouvailles sont déposés au Musée, en application du Code civil suisse (1912). De 1938 à 1980, Colin Martin ouvre la recherche à l'étude des mandats monétaires, des balances de changeurs et des poids monétaires.

Dès 1980, le Musée se dote d'une directrice et d'auxiliaires pour la gestion technique et scientifique des collections. Une bibliothécaire-documentaliste est titularisée en 1991, la restauratrice et les auxiliaires en 2009 comme conservateurs spécialisés. Désormais, ces collaborateurs se consacrent à la gestion des collections celtiques, gallo-romaines, médiévales et modernes. L'inventaire se réalise sur une application informatique (Museum+). Les relations avec l'Université s'amplifient par l'organisation de séminaires et de mémoires de Master sur la base des collections, permettant une formation spécifique. Une Association d'amis, fondée en 1988, soutient les activités de l'institution et édite un *Bulletin* annuel et les *Cahiers romands de numismatique*, supports des travaux réalisés. Le Cabinet des médailles quitte le rez inférieur de Rumine, pour occuper de nouveaux locaux plus spacieux au 3<sup>e</sup> niveau. Des « compactus » sont installés, gain de place pour les collections et la bibliothèque. La proximité des outils de recherche, de restauration et de conservation constitue la garantie d'une gestion efficace. Parallèlement, une exposition permanente (1997) renoue avec les publics du Musée. Elle est augmentée par un volet économique, réalisé en collaboration avec la faculté de HEC (2016). Dès 2012 un poste de médiatrice est créé.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

### Rayonnement...

De nombreuses relations sont entretenues avec les institutions et sociétés suisses et internationales. On mentionnera la formation de collègues suisses (Cabinets de Genève, Neuchâtel, Sion et Coire) et une participation à la création ou aux destinées des Sociétés de numismatique et de l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS-Académie suisse des sciences humaines et sociales). Au gré des recherches des uns et des autres, des liens et des partenariats avec les musées spécialisés suisses et étrangers se nouent peu à peu (Cabinet des Médailles de Paris, Heberdeen Coin Room d'Oxford, American Numismatic Society de New York, Musée numismatique d'Athènes, Ecole Normale Supérieure de Paris, etc...).

... et perspectives

Au lendemain de son indépendance, le canton de Vaud se dote des outils d'un Etat libéral et démocratique. Il développe l'Université et les musées qui deviennent des vitrines de son patrimoine. Les collections de l'ancienne Académie fondent alors les départements de géologie, de zoologie d'archéologie et de numismatique du palais de Rumine. Aujourd'hui, il s'agit de répondre aux nouveaux enjeux que posent l'augmentation continue des collections et de leur mise en valeur scientifique. Un projet original d'aménagement du palais est en cours de réflexion. De nouveaux défis pour le Musée monétaire cantonal!

Bibliographie

- Alexandre César Chavannes, *Livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie de Lausanne possède actuellement ou pourra acquérir dans la suite, en fait de Monumens d'Antiquité, du moyen-âge et des temps modernes, tels que Médailles, monnoies, bustes, et en productions relatives à l'histoire naturelle dans les trois règnes*, Lausanne, 1779.
- « Introduction », in Anne Geiser, Chérine El Sherbiny, *Collections monétaires*, Lausanne, 2002, p.7–14.
- Rodolphe Blanchet: [www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F45765.php](http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F45765.php)
- Pierre-Antoine Baron: [www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F42613.php](http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F42613.php)
- Arnold Morel-Fatio: [www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30720.php](http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F30720.php)
- Colin Martin: [www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D31432.php](http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D31432.php)
- *Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles*, Lausanne (BACM), 1, 1988–16, 2003, et *Bulletin de l'Association des amis du Musée monétaire*, Lausanne (BAAM), 17, 2004.

N  
◦  
2

«Par ici la monnaie!»

L'exposition actualisée du Musée monétaire cantonal

Apportant d'étonnantes connaissances à celui qui sait les interpréter, les collections de pièces et de médailles du musée monétaire racontent l'Histoire de manière factuelle. Elles dévoilent aussi leur beauté miniature. Mais elles sont surtout des témoins essentiels permettant de saisir les mécanismes fondamentaux de l'économie et donc la compréhension du monde actuel.

Lorsqu'il a décidé de renouveler son exposition permanente, le Musée monétaire cantonal a choisi une double approche: présenter les belles pièces de sa collection et expliquer les aspects du fonctionnement de l'argent dans l'économie. Collection du musée et phénomènes économiques, histoire et présent: les deux thématiques se complètent et s'éclairent l'une l'autre, indissociables.

Une exposition modernisée

Inaugurée début décembre 2015, la nouvelle exposition permanente a choisi de privilégier un aménagement interactif et participatif. Pour ce faire, le Musée a repris un module ludique conçu à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la faculté des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne, *Argent côté pile, économie côté face*. Cette installation invite à comprendre l'omniprésence de l'argent et à réfléchir à son rôle parmi tous les acteurs de l'économie.

Y ont été ajoutés des objets phares de la collection du Musée, des discrètes — mais exceptionnelles — monnaies aux imposants mécanismes destinés à frapper les pièces. Le scénario de l'exposition prévoit de passer des unes aux autres, en retraçant les principales connaissances de l'histoire monétaire, dans leur contexte régional et international.

«L'argent est plat pour être empilé» dit un proverbe écossais. Le temps au musée est ici fait pour être capitalisé!

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

# Site et musée romains d'Avenches



I11.12 Le buste en or de l'empereur Marc Aurèle. II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Découvert à Avenches dans le sanctuaire du Cigognier en 1939. Hauteur: 33.5 cm.

N  
◦  
2

Marie-France Meylan Krause  
Directrice

Aventicum, capitale des Helvètes:  
un site et un musée indissociables

Le Site et musée romains d'Avenches (SMRA) désigne une entité cantonale qui a pour mission de fouiller, conserver, étudier et transmettre aux collectivités les traces de l'histoire du passé romain d'Avenches. Le Musée romain d'Avenches (MRA) a en effet la particularité d'être en lien direct avec le site archéologique d'Aventicum, capitale des Helvètes à l'époque romaine, qu'il met en valeur au même titre que ses collections. Il est installé dans la tour du XI<sup>e</sup> siècle qui domine l'amphithéâtre. Les objets exposés illustrent l'histoire de la ville romaine, du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après. J.-C.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

L'histoire du Musée d'Avenches commence en 1824, lorsque la Municipalité décide de racheter et de rassembler les objets issus des fouilles d'Aventicum dans un premier musée communal appelé « Musée du Cercle Vespasien », placé sous la surveillance du premier conservateur des Antiquités du canton de Vaud, François-Rodolphe de Dompierre. Celui-ci, en 1838, obtiendra de haute lutte qu'un musée cantonal soit créé dans la tour de l'amphithéâtre.

Aujourd'hui les quelque 260 m<sup>2</sup> dévolus aux expositions temporaire et permanente du SMRA se répartissent sur trois étages et ne permettent de montrer au public qu'une petite partie des collections, qui n'est malheureusement pas représentative de l'histoire de la capitale des Helvètes à l'époque romaine. Des pièces uniques, comme le buste en or de l'empereur Marc Aurèle I11.12, ou certains objets en ivoire I11.15 ne peuvent être présentées que sous forme de copies, les mesures de conservation et de sécurité requises n'étant pas remplies pour la présentation d'objets originaux. L'absence d'espaces d'accueil et de médiation ne permet pas non plus de faire du Musée un lieu de vie et d'échanges. Il est en outre inaccessible aux personnes handicapées.

En 2002, un premier projet pour un nouvel espace muséal, gelé notamment en raison de la situation financière préoccupante du Canton, prévoyait le transfert des collections d'Aventicum dans le château d'Avenches. En 2010, en réponse à une motion politique, une commission a été chargée par le Conseil d'Etat de proposer un nouveau programme; celui-ci

intègre la valorisation du site et des collections ainsi que des locaux de travail, abritant notamment une bibliothèque et un laboratoire de conservation-restauration reconnu au niveau national pour ses compétences en matière de restauration des mosaïques et des peintures murales. L'ensemble des collections, qui ne cessent de s'accroître en raison des nombreuses fouilles préventives pratiquées, est entreposé à Avenches dans deux dépôts d'une surface totale de près de 2000 m<sup>2</sup>.

Si le Musée et ses surfaces d'exposition n'ont que peu changé depuis 1838, ses missions ont été précisées et la structure qui le régit aujourd'hui a subi quelques notables évolutions marquées par trois dates décisives.

En 1885, suite aux graves et continuelles déprédations constatées sur le site, est créée l'Association Pro Aventico, destinée à la sauvegarde des vestiges d'*Aventicum* et patronnée par la Société d'histoire de la Suisse romande. Grâce à elle, des fouilles systématiques sont pratiquées et des terrains abritant des vestiges menacés sont rachetés, sauvés ainsi d'une destruction irrémédiable.

En 1964, la Commune d'Avenches autorise le développement d'une zone industrielle à l'emplacement d'une partie de la ville antique, menaçant gravement le site archéologique. L'Association Pro Aventico se voit alors contrainte de créer la Fondation Pro Aventico avec pour mission l'étude, la conservation et la mise en valeur du site d'*Aventicum*, en collaboration avec les services compétents de l'Etat de Vaud, particulièrement le Musée romain d'Avenches. Cet événement aura des conséquences décisives pour *Aventicum*. Subventionnée par l'Etat de Vaud et la Confédération, la Fondation Pro Aventico pourra désormais accomplir ses missions avec une équipe de professionnels.

En 2013, le Site et musée romains d'Avenches s'est trouvé à un nouveau tournant de son histoire. Suite à la décision du Canton de Vaud de reprendre toutes les tâches anciennement dévolues à la Fondation Pro Aventico et d'internaliser l'ensemble de ses collaborateurs, l'Etat assure depuis lors une bonne part de l'avenir d'*Aventicum*. La nouvelle Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) de 2015 et la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) — en cours de révision — ont l'avantage de clarifier les responsabilités

N  
◦  
2



P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Ill. 13 Statuette en bronze d'une danseuse, provenant probablement d'un atelier situé en Italie. I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Découverte à Avenches, Insula 18. Hauteur: 15 cm.



Ill. 14 Coupe en verre *millefiori*.  
Fin du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Découverte à  
Avenches, Insula 12. Diamètre: 14.6 cm.

des deux services en charge du patrimoine cantonal, à savoir le Service des affaires culturelles (SERAC) et le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), attribuant au premier le patrimoine mobilier et au second le patrimoine immobilier. A Avenches, le patrimoine mobilier et immobilier est toutefois géré et conservé par une seule et même équipe, qui dépend désormais de deux autorités d'engagement différentes créant une organisation complexe. Au gré des fouilles et au fil des années en effet, la collaboration entre les acteurs impliqués dans la chaîne opératoire allant de la fouille au musée s'est développée et renforcée. Il existe ainsi à Avenches une association étroite et cohérente des recherches sur le terrain, de la valorisation des collections et des monuments, de leur conservation-restauration, des études et publications ainsi que de l'archivage de la documentation. L'ensemble de ces activités est coordonné par une direction et une administration sur place engagées par le Service des affaires culturelles et chargées notamment d'assurer le lien entre le Musée et la Commune d'Avenches, les écoles de la région, Avenches Tourisme et les divers services cantonaux. Le SMRA gère de plus tout ce qui concerne le patrimoine mobilier, la médiation culturelle, les études scientifiques, une bibliothèque ainsi que la totalité des archives. A noter enfin que les recherches et les publications, soutenues majoritairement par l'Association Pro Aventico, font partie des missions que le SMRA prend à son compte: l'édition des Documents du Musée d'Avenches et de catalogues d'exposition tout comme une participation active aux ouvrages scientifiques, la gestion du Bulletin de l'Association Pro Aventico qui conjugue chroniques de fouilles et articles scientifiques de haut niveau. L'Archéologie cantonale, quant à elle, a la responsabilité des fouilles et de la conservation des monuments du site.

Ce n'est que lorsque le site d'*Aventicum* disposera d'un musée aux espaces d'exposition et d'accueil renouvelés, et intimement lié au site archéologique, qu'il pourra se présenter comme une institution moderne, affirmer sa position au cœur des Trois-Lacs et renforcer l'identité culturelle de cette région. Le SMRA appelle ainsi de ses vœux la construction d'un espace muséal développé en complément au centre de recherche de portée nationale et européenne qu'il est déjà, et qui sera tout à la fois un lieu de rencontre pour les habitants d'Avenches et de la région et une référence pour l'histoire romaine en Suisse.



Ill. 15 Couvrcle de boîte en ivoire en forme de masque de théâtre. I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Découvert à Avenches, Insula 12-18. Hauteur: 7,7 cm.



Ill. 16 Gobelet en verre à cabochons bleus, portant l'inscription gravée « VIVAS IN DEO » (« Vis en Dieu »). IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Découvert à Avenches, nécropole de la porte ouest, dans la tombe d'une jeune fille. Diamètre: 8.4 cm.

N  
◦  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Une gamme d'activités ample et diversifiée

Le Site et musée romains d'Avenches propose une gamme d'activités ample et diversifiée, touchant tous les publics, le plus souvent bilingue, en français et en allemand, plus rarement en anglais.

Faire revivre Aventicum

Expositions annuelles, panneaux d'information et infrastructures sur le site, publications, conférences, ateliers pédagogiques, visites guidées et autres événements ponctuels, de même qu'un site internet, une présence sur les réseaux sociaux, une application pour smartphone et divers films sur l'ancienne capitale des Helvètes, constituent autant de vecteurs d'information qui jouent un rôle fondamental lors de la rencontre des publics avec l'histoire d'Aventicum. En outre, le SMRA travaille en étroite collaboration avec l'Office du Tourisme d'Avenches pour développer des visites du site et du musée originales (costumées, théâtralisées, thématiques, contées, avec apéritifs et spécialités romaines, etc.).

Valoriser la culture gréco-romaine en général

Les Apéritifs du samedi, ce sont neuf conférences organisées chaque année, sur un sujet en lien avec l'époque romaine, suivies par un apéritif offert par le Musée. Les participants peuvent ainsi échanger de manière informelle et conviviale. Une septantaine de personnes assistent régulièrement à ces événements.

Les «Dimanches au Musée» invitent un public intergénérationnel à écouter chaque mois durant une heure, des conteurs qui redonnent vie aux dieux et aux héros de la mythologie grecque et romaine.

Le SMRA prévoit en outre de mieux intégrer dans sa médiation le site archéologique, qui représente une extraordinaire scène à ciel ouvert. Le 13 mai 2017 a eu lieu pour la première fois un concours de déclamation antique, organisé en collaboration avec l'Université de Lausanne: neuf classes de gymnasiens, initiées à l'art oratoire tel qu'il se pratiquait en Grèce et à Rome, feront revivre cette tradition et s'affronteront au théâtre romain. Un festival annuel pourrait naître de cette expérience.



## Les musées reconnus

N  
◦  
2

← Ill .17 Disque en tôle de bronze  
ajourée, découvert à Assens,  
vers 600 avant J.-C., diamètre: 25.5 cm.  
Conservé au Musée cantonal  
d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Le canton de Vaud présente une particularité liée à la richesse de plusieurs sites archéologiques. Si depuis 1912 (date d'entrée en vigueur du Code civil suisse), les Musées cantonaux prennent en charge la majorité des découvertes relevant de l'histoire et de l'archéologie qui appartiennent à l'Etat, un statut spécial a été accordé à trois musées dits « reconnus » afin de leur permettre de conserver, d'inventorier et de valoriser les découvertes issues de périmètres et de périodes spécifiques. Ainsi, pour les sites romains de Lausanne-Vidy et de Nyon et les différents sites d'Yverdon et de sa région, les objets ne transitent pas par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, mais rejoignent directement les réserves du Musée romain de Lausanne-Vidy (ville de Lausanne), du Musée romain de Nyon (ville de Nyon) et du Musée d'Yverdon et région (fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains); à l'exception notable des pièces de numismatique (traitées par le Musée monétaire cantonal) et de certains objets qui nécessitent au préalable une restauration au laboratoire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

C'est à Edgar Pelichet, qui devient archéologue cantonal en 1950, que l'on doit le statut de « musée reconnu », accordé par le Conseil d'Etat à ces trois musées dans un arrêté du 8 décembre 1959. Ce processus de reconnaissance a été long à mettre en place. En effet, dès l'année suivant l'entrée en vigueur de la loi de 1951 sur la conservation des antiquités et des monuments historiques (qui succédait à la première du genre en Suisse, datant de 1898), l'archéologue cantonal propose au chef du Département de l'instruction publique et des cultes d'attribuer à trois musées « un monopole pour la conservation des trouvailles provenant d'un territoire déterminé et d'une époque déterminée ». Ce statut permettait d'éviter un engorgement des réserves du MCAH, en laissant dans les musées de sites les découvertes locales. Mais il fallait aussi, et surtout, entériner un état de fait; en effet, si les trouvailles archéologiques réalisées depuis 1912 appartiennent aux cantons, peu de découvertes réalisées à Vidy, Nyon ou Yverdon depuis cette date avaient rejoint le MCAH au Palais de Rumine à Lausanne.

Il s'agissait donc de reconnaître le travail de fond réalisé par les associations locales de protection du patrimoine dans la sauvegarde de ces sites en leur déléguant officiellement la gestion et la valorisation des collections. Edgar Pelichet en savait quelque chose, puisqu'il était

lui-même conservateur du Musée archéologique et historique de Nyon!  
Les périmètres de compétence retenus alors, dans les limites administratives de 1959, étaient les suivants :

Musée romain de Vidy	Epoque romaine	Commune de Lausanne
Musée d'Yverdon	Epoque romaine	District d'Yverdon
	Toutes époques	Cercle d'Yverdon (communes d'Yverdon et de Cheseaux-Noréaz)
Musée de Nyon	Toutes époques	District de Nyon

En décembre 1969, la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) entre en vigueur. Elle subordonne toute activité de fouille à une autorisation de l'Etat, impose le dépôt des découvertes dans les Musées cantonaux ou reconnus (validant ainsi l'arrêté de 1959) et confie au Département des travaux publics les compétences en matière d'archéologie et de monuments. Dans les décennies qui suivent, l'offre muséale vaudoise sur les thématiques de l'archéologie se renforce. Suivant l'exemple réjouissant de la création d'un musée romain à Nyon en 1979, la Ville de Lausanne prend en charge les collections du site de Vidy et construit un nouveau musée en 1993. A Yverdon-les-Bains, la restauration des deux embarcations gallo-romaines découvertes en 1971 et 1984 permet l'inauguration, en 1997, d'un espace sur la navigation gallo-romaine dans les sous-sols du château.

Aujourd'hui, plusieurs facteurs obligent l'Etat de Vaud et les Musées reconnus à revoir et préciser la nature de leur relation. D'abord la redéfinition des districts du canton en 2008, qui rend caduques les limites établies en 1959. Ensuite, et surtout, l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) en mai 2015, qui donne cinq ans au Canton et aux Musées reconnus pour redéfinir, par voie de convention et de manière détaillée, les modalités de dépôt des objets archéologiques dans ces musées, de la prise en charge des objets après les fouilles aux restaurations, en passant par l'étude et l'inventaire. L'élaboration de ces conventions est actuellement en discussion.

N

◦

2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

# Musée romain de Nyon



Ill. 18 Tête de bouc ou de chèvre, faisant partie d'un haut relief. Marbre, début II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Découvert à Nyon en 2003. Longueur maximale: 19 cm.

N  
◦  
2

Véronique Rey-Vodoz  
Directrice-conservatrice

Nyon / Noviodunum: une colonie créée  
par Jules César, un château, un lac et trois musées

Nyon vit depuis toujours au contact direct des vestiges du passé: la ville médiévale et moderne recouvre les restes de la ville romaine et le centre de la cité n'a pas bougé depuis l'Antiquité. La place du Marché d'aujourd'hui recouvre les ruines d'un marché couvert construit au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. On y achète chaque samedi les mêmes produits qu'il y a 2000 ans: viande, poisson, fruits et légumes! Les remplois de blocs romains s'offrent encore, au gré d'anciennes façades, à la curiosité du passant: telle la «tour César», un bâtiment médiéval dont les murs recèlent quantité de matériaux de construction romains, et qui rappelle que c'est au célèbre vainqueur de la Guerre des Gaules que l'on doit la fondation de la *Colonia Iulia Equestris*.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'Herculanum et Pompéi sortent de leurs cendres, l'Antiquité classique éveille les passions. A Nyon, les trouvailles faites au cours du temps dans les caves et les sous-sols commencent à intéresser les érudits. Elles formeront le noyau des collections d'un Musée d'histoire locale que des personnalités de la ville de Nyon, qui comptait alors à peine 3 000 habitants, créent en 1860. L'intérêt pour ce passé romain prestigieux s'élargit et le Musée passe en mains municipales en 1888. Les collections sont dès lors installées au Château. En 1875, la première monographie scientifique sur l'archéologie nyonnaise, d'une cinquantaine de pages, paraît sous la plume de Jakob Müller, professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'Université de Zürich. Théodore Wellauer, que l'on peut considérer comme le premier archéologue nyonnais, était alors en pleine activité, sur le terrain et au Musée.

Cet appétit pour l'histoire du lieu marque dès les années 1930 l'activité d'Edgar Pelichet, conservateur du Musée et archéologue cantonal. Juriste de formation et touche-à-tout, il s'intéresse à la manufacture de porcelaine de Nyon, active de 1781 à 1813, et multiplie études archéologiques et recherches sur le terrain. Il se démènera pour sauver la mosaïque «d'Artémis» qu'il fera prélever selon des méthodes que l'on récuse aujourd'hui, mais qui assurèrent à la fin des années 1930 sa conservation et sa notoriété. Une souscription lancée en ville de Nyon apportera quelques fonds supplémentaires pour la réalisation de l'opération. La

mosaïque restera exposée dans la cour du Château jusqu'au moment où les travaux de restauration de ce dernier commencent, en 1998. Soucieux d'assurer à sa ville une place de choix sur le plan culturel, Edgar Pelichet obtiendra en 1959, pour elle et son musée, le statut de « Musée reconnu » par l'Etat de Vaud. Les collections, inventoriées avec soin, s'amassent au Château dont les salles commencent à manquer d'espace, et les connaissances sur la Nyon romaine progressent sensiblement jusqu'à la découverte spectaculaire, en 1974, des fondations de la basilique du forum de la colonie romaine en plein centre ville, derrière la Place du Château.

Visionnaire, la Ville décide de faire de cet exceptionnel monument l'écrin d'un nouveau musée spécialement dédié à l'histoire et l'archéologie de la colonie romaine: la Basilique et Musée romains. La Fondation Pro Basilica, dont naîtra en 1980 l'Association des Amis des Musées de Nyon (AMN), est créée pour soutenir, avec les subventions cantonales et fédérales, la réalisation de ce projet, cher en particulier à Michel Hans et Bernard Glasson, respectivement syndic et municipal de la Ville de Nyon. Œuvre d'un groupe de travail comprenant notamment l'architecte Gabriel Poncet, Daniel Paunier, professeur à l'Université de Lausanne, Denis Weidmann, archéologue cantonal, Pascale Bonnard, future première conservatrice du Musée et le décorateur André Pache, le dernier-né des musées nyonnais fut inauguré en 1979 en présence du président de la Confédération. Réaliser un musée souterrain, à l'intérieur des murs romains, fut une décision audacieuse que la création du sous-sol archéologique de la cathédrale de Genève et celle du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon ne précédèrent que de peu. Les principaux choix muséographiques adoptés alors, vitrines suspendues, corniches et chapiteaux « aériens », lisibilité favorisée des murs du monument, ont gardé toute leur pertinence et l'esprit de cette scénographie tout en légèreté a survécu aux deux plus importants remaniements de la présentation: l'agrandissement de 1993 et la rénovation de l'exposition permanente en 2009.

Peu après l'inauguration du Musée romain, la Ville de Nyon crée un Service de la culture chargé de la gestion des musées municipaux de Nyon, désormais au nombre de trois: le Château de Nyon, le Musée du Léman, créé formellement en 1954 mais en plein développement dès les



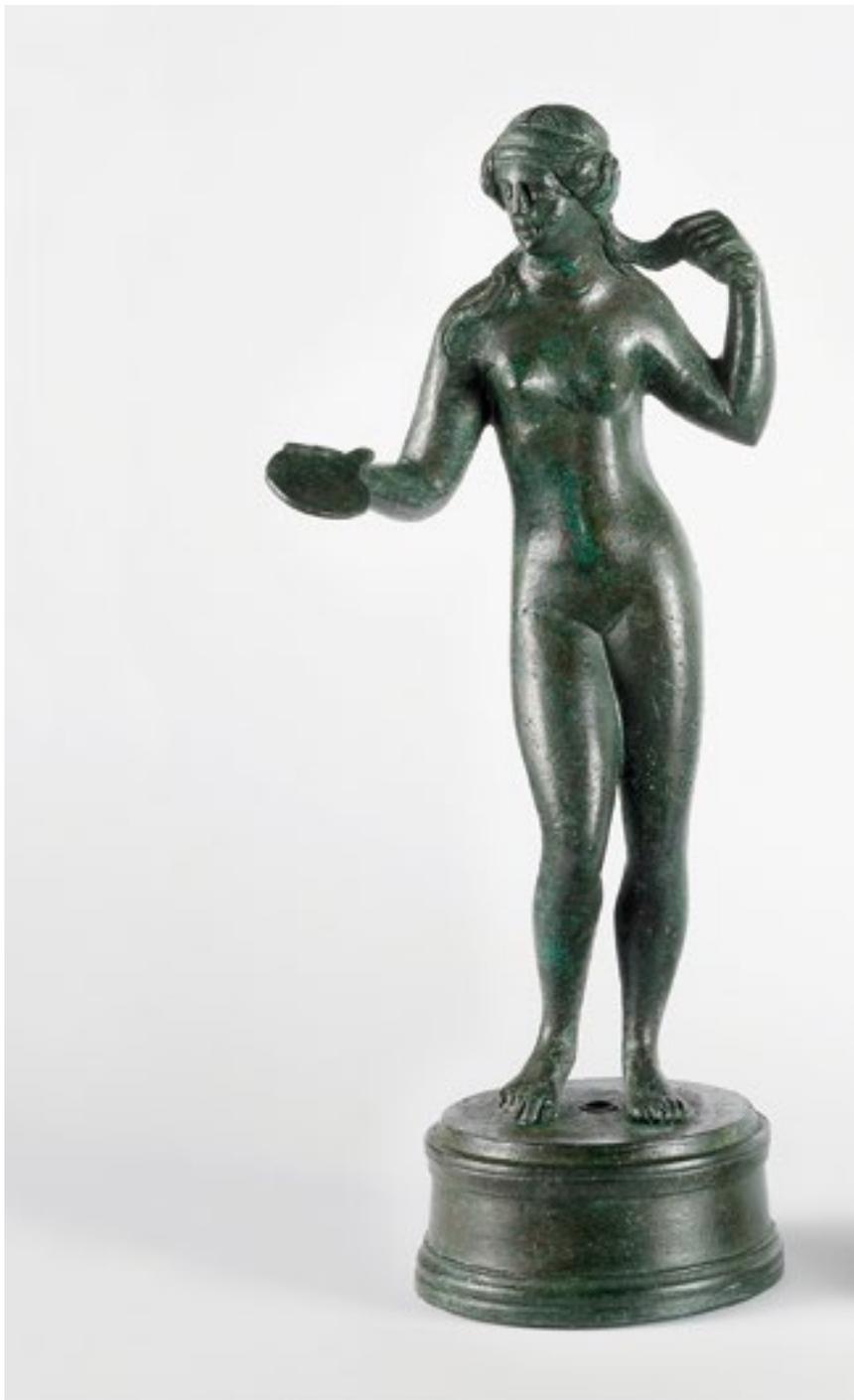
Ill. 19 Salle d'exposition du Château avant 1979.



Ill. 20 Fibule «à queue de paon». Alliage cuivreux, 1<sup>re</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Découverte à Nyon en 1991. Hauteur: 4.9 cm.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 21 Statuettes représentant Venus, Apollon et Hécate. Alliage cuivreux, I<sup>er</sup>–III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Découvertes

à la Duche (Nyon) en 2005. Hauteur des figures: Vénus: 13 cm; Apollon: env. 10 cm; Hécate: 6.3 cm.



années 1980, et le Musée romain. Un statut des Musées Communaux est adopté par la Municipalité en 1989 et un conservateur professionnel est nommé pour chaque institution. Le Service complète progressivement son équipe avec des collaborateurs-trices réunissant des compétences correspondant aux directives du Conseil international des musées (ICOM). C'est ainsi que responsables d'accueil, régisseur des collections, responsable d'inventaire, atelier de décoration et conservateurs adjoints œuvrent dans le cadre de l'administration municipale à la gestion des collections et à leur mise en valeur auprès du public. En lien avec les thématiques cultivées dans les musées, des expositions temporaires au rythme d'au moins une par an et par musée, diverses animations et manifestations destinées à tous types de public sont organisées comme, par exemple, le Festival International du Film d'Archéologie qui se tient tous les deux ans depuis 1999.

Mais la partie immergée de l'iceberg muséal nyonnais, à savoir tout ce qui concerne la gestion des collections, fait également l'objet d'efforts et d'investissements constants de la part de la Ville. C'est ainsi que l'informatisation des inventaires a commencé à la fin des années 1980. En 1999, un crédit important est accordé pour l'achat et la mise en place, pour les trois Musées, du système d'inventaire informatisé Micromusée, dans la foulée de la décision de construire un dépôt des biens culturels à Champ Colin. Ce dépôt <sup>I11.22</sup> a été agrandi en 2011, avec l'adjonction notamment d'un sous-sol destiné au Musée romain, pour le stockage des collections en compactus et d'une part importante du lapidaire. Plus de 200 blocs provenant de l'amphithéâtre y ont trouvé place. Ce dépôt, qui accueille toutes les activités liées à l'établissement de l'inventaire (enregistrement, étude, photo, nettoyage, conditionnement), est désormais géré par un régisseur des collections et un responsable des inventaires. Son accès est assuré à tous les scientifiques et étudiant-e-s qui en font la demande.

Dans le domaine spécifique de l'archéologie provinciale romaine, le Musée romain encourage dans la mesure de ses moyens les études de mobilier et leur publication, cherchant lorsque c'est possible à lier l'étude à une mise en valeur destinée au public: c'est ainsi par exemple que la collection de lampes, puis celle de la tabletterie, ont fait l'objet d'études financées par le Musée, suivies de la réalisation d'expositions



I11.22 Dépôts de Champ  
Collin, sous-sol du Musée romain  
de Nyon.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
o  
2

sur ces thèmes. Par son exposition permanente également, le Musée assure sa mission de lien entre la recherche archéologique sur le site et le public. Dans ce contexte, son propos se nourrit directement des résultats du travail sur le terrain et des études post-fouilles: afin de coller au plus près à l'actualité archéologique, il lui arrive de prendre en charge des études ponctuelles ou partielles directement utiles à ses projets, en concertation avec la section de l'Archéologie cantonale du SIPaL et les entreprises mandataires dont, en premier lieu, Archeodunum SA.

On rappellera que si les collections du Château et du Musée du Léman s'enrichissent principalement par des achats ciblés et des donations, celles du Musée romain, propriétés du Canton de Vaud, proviennent des fouilles archéologiques régulières. La gestion, la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine représente pour la Ville de Nyon à la fois un précieux atout, mais aussi une responsabilité et des charges qu'elle assume sans faille depuis presque un siècle et demi.

# Musée romain de Lausanne-Vidy



Ill. 23 Exposition  
«Avance, Hercule!».

## L'originalité obligatoire

En 1936, une bâtisse fut construite à Vidy pour protéger les fresques d'une riche *domus* gallo-romaine. Ce premier « musée » accueillit toutes les trouvailles issues du site: dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'agglomération lausannoise rejoignait peu à peu le hameau de Vidy, d'où nombre de fouilles archéologiques de sauvetage. Ceux liés au chantier de l'autoroute Lausanne-Genève au début des années 1960, puis à l'Exposition nationale de 1964, livrèrent un abondant mobilier. De 1983 à 1990, d'autres grandes fouilles achevèrent d'encombrer le vétuste bâtiment. Il était temps d'ouvrir un vrai musée, doté de personnel fixe et capable d'assumer les fonctions scientifiques et publiques d'une telle institution.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

En 1991 donc, grâce aux efforts de l'Association Pro Lousonna et de son président le professeur Daniel Paunier, grâce aussi au soutien de l'archéologue cantonal Denis Weidmann et du directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire Gilbert Kaenel, les autorités lausannoises votaient un crédit de 3,3 millions de francs pour bâtir un nouvel édifice. Deux ans plus tard ouvrait l'actuel Musée romain de Vidy, avec pour conservatrice Nathalie Pichard-Sardet.

Outre la présentation permanente des trouvailles locales, un programme d'expositions temporaires, « maison » ou empruntées, fut lancé d'emblée. Portant sur des thèmes variés, de l'enfance en Gaule romaine aux poupées africaines en passant par l'image de l'Antiquité dans le marketing moderne, ces expositions abordaient volontiers le passé sous un jour nouveau, parfois avec le concours d'artistes de la région. Parallèlement, la conservatrice et son équipe développaient les animations destinées au jeune public.

Le cap fut maintenu après le remplacement, en 2000, de Nathalie Pichard-Sardet par le soussigné. L'exposition permanente fut refaite et déplacée en 2002, afin de ménager plus d'espace pour les présentations temporaires. Leur propos pouvait ainsi s'appuyer sur des scénographies plus abouties.

L'histoire tendant à se répéter, le bâtiment de 1993 se révéla à son tour trop exigu: manque d'espaces de travail pour un personnel renforcé,

et surtout manque de locaux voués à la médiation culturelle. Il fallait à nouveau bâtir. Ainsi le Conseil communal approuva-t-il, en 2010, un crédit de 2,7 millions de francs pour la construction d'une nouvelle aile.

Achevée en 2013, cette extension permet enfin d'assumer pleinement les missions d'un musée moderne telles que les définit le Conseil international des musées (ICOM) : lieu de conservation, d'étude, de mise en valeur et de transmission d'un patrimoine collectif, le musée est aussi un lieu de débat, « d'éducation et de délectation ».

Aujourd'hui, le Musée romain de Lausanne-Vidy est surtout connu pour l'originalité, thématique et scénographique, de ses expositions.

Cette singularité découle d'un constat pragmatique : le Musée pâtit d'une position géographique doublement difficile. D'abord, il se trouve en marge d'une agglomération qui, par ailleurs, dispose d'une offre muséale pléthorique. Ensuite, il se situe au cœur d'une région où les musées romains sont légion : Nyon, Avenches, Vallon, Martigny... Sans parler des collections gallo-romaines du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne ou du Musée d'Yverdon et région. Or l'Empire romain a engendré une globalisation culturelle, technologique et économique, avec « industrialisation » des productions et importations massives : tous les Musées précités exposent ainsi des amphores, des monnaies ou des fibules très similaires.

Résultat : vu sa situation territoriale, le Musée romain de Lausanne-Vidy serait peu fréquenté s'il ne se démarquait pas par ses expositions.

Mais la démarche n'a pas pour seul moteur la nécessité pratique d'être original. Elle se fonde aussi sur une approche critique de l'archéologie et de son volet muséal : le temps des vitrines vouées à la seule contemplation d'objets est révolu.

Loin d'être un but en soi, l'archéologie relève désormais d'une enquête au service de l'histoire. Et si l'analyse descriptive des trouvailles peut obéir aux règles des sciences exactes, leur interprétation est condamnée à l'empirisme et à la subjectivité des sciences humaines. L'archéologie livre un regard plus qu'un savoir, un discours plus qu'une vérité. Du reste,

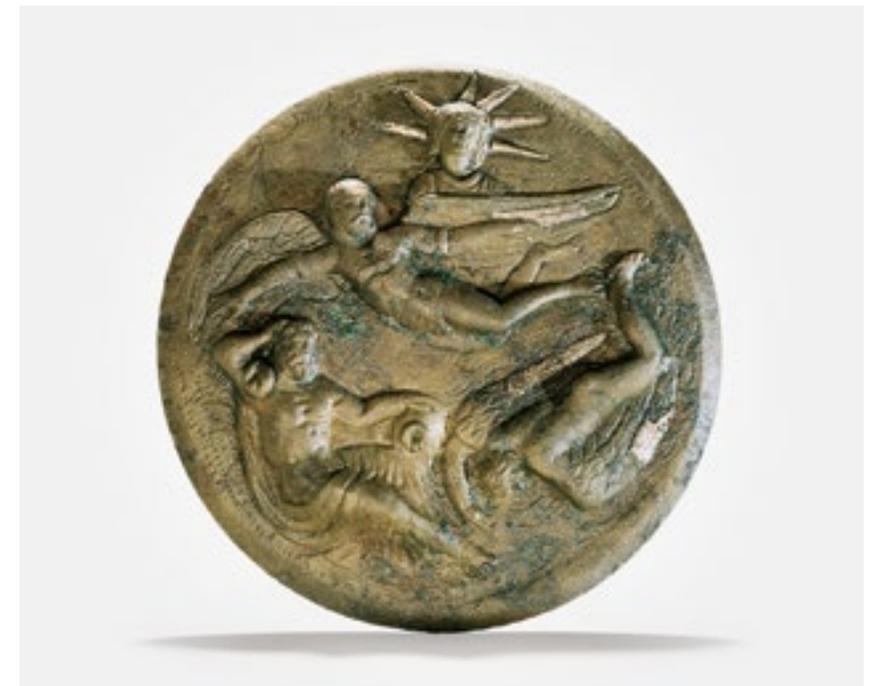
l'histoire qu'elle nourrit n'a pas pour vocation de recréer le passé, mais de le soumettre à un récit forcément en résonance avec le présent.

Ces réflexions, qui n'ont rien de nouveau, libèrent les musées d'archéologie du scrupule académique : ils peuvent explorer des horizons plus vastes, aborder des thématiques ancrées dans le présent, étayer un message subjectif, soutenir une fiction... Autant d'options qui fondent des expositions aptes à susciter le débat, la réflexion et la « délectation ».

Le Musée romain de Lausanne-Vidy suit résolument ces pistes-là, en privilégiant ce que les théoriciens nomment la « muséologie de la rupture » : un propos qui souvent prime sur l'objet en soi, une immersion sensorielle, le tout servi par la scénographie, l'interactivité ou le jeu. But : amener le visiteur à se questionner et à apprendre en s'évadant et en s'amusant.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 24 Médaillon en bronze et argent illustrant la chute d'Icare. Epoque romaine, Lausanne.



I11.25 Chapiteau de colonne en tuf représentant un personnage aux grandes oreilles et cornes de bovidé, peut-être une divinité locale des eaux. Epoque romaine, Lausanne.

Créée en 2002, l'exposition *Futur antérieur*, sur les restes de notre civilisation industrielle dans deux millénaires et sur leur interprétation plus ou moins pertinente par d'hypothétiques archéologues futurs I11.58, illustre bien un tel parti pris: si la plupart des visiteurs y riaient, ils y saisissaient aussi la fragilité du discours archéologique et l'absurdité d'une muséographie qui érige en précieuses reliques un pot à fleurs ou un morceau de béton tagué. Par transposition, cette exposition reformulait donc à l'intention du public les idées critiques esquissées plus haut, et fondait d'une certaine manière les options ultérieures du Musée. Cette mise en question est sans doute l'une des sources du succès de *Futur antérieur*, qui circule en France et en Belgique depuis plus de treize ans.

Plusieurs expositions de ces dernières années, comme *Rideau de röstis* ou *Avance, Hercule!* I11.23, *Da Vidy Code* ou encore *Mystères & superstitions*, débordaient du sujet archéologique pour s'ancrer dans l'actualité

et conjuguer le passé au présent. D'autres jouaient davantage sur l'immersion et l'émotion pour mieux faire parler les vestiges, comme *Dédale* et *Le fabuleux destin de Nonio*. D'autres encore, comme *T'as trouvé?* ou *Malins plaisirs*, misaient sur l'interactivité d'un jeu pour transmettre de la connaissance et stimuler une réflexion. Certaines relayaient un discours engagé, comme *La fosse aux hommes* ou *Brazul*, laquelle mêlait archéologie fictive et projet théâtral pour évoquer l'effondrement des sociétés. En pratiquant l'archéologie de la langue française, *Jeux de mots* racontait vingt siècles d'histoire à travers l'immigration de mots étrangers. Enfin, *Y en a point comme nous* explorait le patrimoine immatériel en abordant la vaste question de la vaudoisitude aujourd'hui.

Ces libertés n'empêchent pas les expositions purement archéologiques, comme *Les murs murmurent* sur les graffitis gallo-romains ou *Déçus en bien* sur les récentes trouvailles vaudoises; mais toujours au gré d'une scénographie qui efface le musée et immerge les visiteurs.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Bien sûr, ces expériences muséographiques de «rupture» n'ocultent pas la mission première du Musée, à savoir la mise en valeur et la lecture historique des trouvailles archéologiques de l'antique *Lousonna*, qui sont réalisées dans l'exposition permanente I11.24 & 25. Si les expositions restent le principal pôle d'intérêt du public, indigène ou exogène, les activités de médiation contribuent à l'attrait du musée, en particulier pour les jeunes.

Côté patrimonial, la fouille de quelques milliers de sépultures aux Prés-de-Vidy pourrait bouleverser la donne dans les prochaines années, avec un enrichissement spectaculaire des collections et la transformation des salles permanentes. D'ici là, l'équipe du Musée s'efforcera d'innover encore au fil des expositions. Avec pour objectif d'animer la vie culturelle, de surprendre et de s'amuser!

# Musée d'Yverdon et région



Ill. 26 L'une des salles consacrées à la navigation antique.

N  
◦  
2

France Terrier  
Directrice-conservatrice

Au cœur d'un territoire exceptionnellement riche  
en sites et en monuments

Le Musée d'Yverdon et région (MY), un musée d'archéologie et d'histoire installé dans le château de la deuxième ville du canton, est aussi l'un des plus anciens, puisque l'on a célébré son 250<sup>e</sup> anniversaire en 2014. Les dernières décennies l'ont vu développer considérablement ses activités de conservation, d'exposition et de médiation. A la différence des autres musées « reconnus » par l'Etat de Vaud, le MY est, d'une part, rattaché non à un établissement antique, mais à plusieurs sites archéologiques; d'autre part, placé sous la responsabilité de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains depuis 2001, il dépend non des pouvoirs publics, mais d'une structure privée.

Une histoire au fil des découvertes archéologiques

Le Musée d'Yverdon et région trouve son origine dans un cabinet de sciences naturelles, créé en 1764 dans l'orbite de la bibliothèque de la Société économique d'Yverdon. C'est sous l'impulsion de Louis Rochat, son conservateur de 1846 à 1882, qu'il se transforme véritablement en un Musée régional: les collections s'accroissent alors du produit des premières fouilles systématiques que cet enseignant pratique sur les sites palafittiques du lac de Neuchâtel. Puis le Musée connaît un nouvel essor dès 1903, avec l'arrivée de nombreuses pièces mises au jour lors des investigations menées dans le *castrum* d'Yverdon, aboutissant en 1904 à la création de la Société du Musée d'Yverdon.

Parmi les événements qui suivront, citons la « reconnaissance » du Musée en 1959, auquel est alors rattaché un territoire important: le district d'Yverdon pour les trouvailles d'époque romaine, soit 38 communes dont certaines sont particulièrement riches en vestiges et en monuments.

Durant les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les chantiers archéologiques d'envergure se succèdent dans le Nord vaudois. La mise au jour à Yverdon-les-Bains de deux embarcations gallo-romaines entraîne l'ouverture, en 1997, d'une section permanente consacrée à la navigation antique. En 2006, les salles d'archéologie cèdent la place à une nouvelle section, « Des Celtes aux Burgondes ».

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

A l'orée du 3<sup>e</sup> millénaire et face au développement tentaculaire de ses collections, le Musée choisit de recentrer ses activités sur les deux disciplines qui sont ses points forts, manifestant cette réorientation dans son nouveau nom: « Musée d'Yverdon et région, Archéologie et histoire ».

Un pôle de l'archéologie et de l'histoire  
dans le Nord vaudois

Aujourd'hui, le Musée se présente comme l'institution de référence de l'archéologie et de l'histoire du Nord vaudois. Il bénéficie d'une situation idéale au cœur d'une région d'une richesse exceptionnelle en sites et en monuments de très haut intérêt où l'on trouve tout à la fois: l'ensemble de statues-menhirs d'Yverdon-Clendy – le plus grand site de la préhistoire visitable en Suisse; cinq sites palafittiques inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO pour lesquels le MY a été déclaré centre de compétences; les *oppida* celtiques d'Yverdon et de Gressy; de nombreuses *villae* du Haut-Empire; le *castrum* d'Yverdon et la nécropole du Pré de la Cure, du Bas-Empire; l'Yverdon savoyard et son château; enfin, une multitude de témoignages, à Yverdon, du Siècle des Lumières et de la période industrielle et bien d'autres richesses patrimoniales encore.

Conservatoire du patrimoine matériel de la région, le Musée préserve depuis 2009 ses collections d'histoire dans un dépôt offrant de bonnes conditions de conservation; quant à celles d'archéologie, propriétés du Canton de Vaud ou anciennes découvertes, elles seront réunies très prochainement dans un dépôt acquis depuis 2016 et en voie d'être équipé.

De cas en cas, l'intervention du Laboratoire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire est requise pour des opérations de conservation et /ou de restauration afin de pouvoir présenter les pièces au public. C'est ainsi que les embarcations d'Yverdon ont connu des interventions de conservation-restauration lourdes et coûteuses orchestrées par le Laboratoire du MCAH, et qui ont abouti à la présentation au public dès 1997 de ces précieux témoignages de la navigation antique.

Dépositaire de collections, le MY a également pour mission de les gérer et de les documenter, notamment par le biais d'un inventaire informatisé. Entreprise en l'an 2000 et régulièrement poursuivie depuis lors,



Ill. 27 Statue en bois découverte à Yverdon-les-Bains, vers 60 avant J.-C. Hauteur: 70 cm.



Ill. 28 Poupée en ivoire découverte à Yverdon-les-Bains, début du IV<sup>e</sup> s. après J.-C. Hauteur de la tête: 3 cm.

la tâche était d'autant plus nécessaire qu'aucun inventaire n'avait été effectué depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

La valorisation des collections, elle, se fait par le truchement d'expositions, permanentes et temporaires, de publications et d'activités de médiation. Les efforts ont porté en premier lieu sur la modernisation de l'exposition permanente, par étapes, et sur la médiation, avec la mise sur pied de programmes réguliers. Des présentations temporaires ont pu être organisées au gré des ressources financières à disposition, mais une véritable politique d'expositions reste à définir.

### Des démarches pour l'avenir

En dépit d'une longue histoire, d'innombrables atouts et de belles réalisations, le Musée d'Yverdon et région peine à exploiter pleinement ses potentialités et à remplir l'ensemble de ses missions. Alors que le monde muséal connaissait d'importantes mutations au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'institution a accumulé des retards considérables. Si l'on s'efforce encore actuellement de combler les lacunes, les moyens financiers et en personnel restent modestes et souvent insuffisants<sup>1</sup>. Le statut privé du Musée d'Yverdon et région représente probablement un frein à l'engagement, bien qu'en constante augmentation, de la Ville d'Yverdon-les-Bains. En conséquence, de nombreuses levées de fonds sont nécessaires pour financer les activités de l'institution, entravant son bon fonctionnement.

Afin d'envisager plus sereinement son avenir, le Musée d'Yverdon et région prévoit une nouvelle analyse de son organisation<sup>2</sup>. Elle devrait aboutir à un projet dans lequel chaque partie concernée – Musée – Ville – Canton – s'engage dans le cadre d'une convention. Gageons que l'institution trouvera ainsi le souffle pour entamer une nouvelle étape de sa remarquablement longue existence.

<sup>1</sup> A titre indicatif, le MY dispose actuellement d'une équipe équivalant à 4,3 ETP, y compris les responsables de l'accueil et les surveillants des salles (8 personnes).

<sup>2</sup> Parmi les études consacrées au MY au fil du temps, mentionnons un Projet Scientifique et Culturel (PSC) produit en septembre 2013 par un groupe d'étudiantes de l'Université de Neuchâtel.

### Bibliographie

- Rossella Baldi et Valérie Kobi, *Histoire du Musée d'Yverdon et région*, à paraître.
- Rossella Baldi, Valérie Kobi et France Terrier, « La longue histoire du Musée d'Yverdon et région au fil des découvertes archéologiques », in *Archéologie suisse*, n° 38, 2015, 1, p.4–15.
- Joëlle Graz, *Les monuments et les sites archéologiques du Nord vaudois: Un patrimoine régional à revaloriser*, Mémoire de Master en Etudes muséales, Tapuscrit, Université de Neuchâtel, août 2014.
- France Terrier et Vincent Lieber, « Musées locaux et régionaux, semblables et différents: les exemples d'Yverdon-les-Bains et de Nyon », in *Revue Historique Vaudoise*, n°122, 2014, p.153–169.
- France Terrier, « Quand le Musée d'Yverdon et région revisite son parcours permanent », in *Monuments vaudois*, n° 2, 2011, p.88–90.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



## Les musées communaux, d'association et de fondation

N  
◦  
2

← Ill. 29 Fragment d'assiette avec décors de chrismes provenant de la Basse vallée du Rhône, découverte au castrum d'Yverdon-les-Bains, vers V<sup>e</sup> s. après J.-C.

Les Musées reconnus ne sont pas les seules institutions à présenter des objets archéologiques hors des trois Musées cantonaux. Ainsi de nombreuses structures de différentes natures (communales, associatives ou privées) présentent dans leur parcours de visite soit des objets découverts avant 1912, soit des collections prêtées par les Musées cantonaux, en grande majorité par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et le Musée monétaire cantonal, qui gère la plupart des collections numismatiques du canton.

Dans les articles qui suivent, les musées qui font l'objet des prêts les plus importants ont l'occasion de se présenter de manière plus approfondie. Certains valorisent des vestiges archéologiques immeubles, comme l'ArchéoLab (*villa* romaine de Pully) ou le Musée de Payerne (abbatiale), et se font prêter les objets découverts sur place. Dans cette catégorie, le site d'Orbe est un cas à part dans la mesure où les bâtiments recevant le public ne permettent actuellement pas d'accueillir les objets originaux mis au jour sur les lieux. Quelques pièces sont visibles au Palais de Rumine, mais il serait tout à fait envisageable de les valoriser un jour sur leur site d'origine.

On aurait pu ajouter à cette catégorie la Cathédrale de Lausanne et le Château de Chillon, qui ne se présentent toutefois ni l'un ni l'autre comme des musées, mais dont les objets archéologiques exposés dans leurs murs sont tous inscrits aux inventaires du MCAH et du MMC.

Le cas de l'Abbatiale de Romainmôtier est à relever. Quelques objets découverts dans les fouilles sont visibles sur la commune, mais seulement en accès restreint; on ne peut pas non plus parler là de musée, bien que l'indéniable qualité des vestiges appellerait un centre d'interprétation permanent.

Dans les lieux atypiques, il faut signaler le restaurant de l'abbaye de Montheron (Lausanne) dans les vitrines duquel sont exposés plusieurs objets du Haut Moyen Age découverts sur place.

Les musées régionaux dédient aussi souvent une partie de leur parcours aux découvertes archéologiques locales: c'est le cas de ceux de Sainte-Croix, Baulmes, Vevey ou Moudon. On pourrait ajouter aussi les musées

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

d'Aigle (Musée de la vigne et du vin), de Bex (Musée du Chablais) ou de Château-d'Œx (Musée du Pays-d'Enhaut) qui empruntent quelques pièces au MCAH et au MMC.

Les musées thématiques ou centres d'interprétation sont aussi représentés avec le Musée du fer et du chemin de fer de Vallorbe ou la Maison de la Rivière de Tolochenaz qui ont tous les deux emprunté des objets afin d'intégrer à leur discours une profondeur historique au thème abordé. On verra aussi quelques pièces propriétés du Canton de Vaud au Château de Prangins — Siège romand du Musée national suisse —, aux Salines de Bex, au Musée du blé et du pain à Echallens et à l'Alimentarium de Vevey.

Pour terminer et rendre ce tour d'horizon tout à fait complet, on citera enfin quelques éléments lapidaires visibles hors musée : à Lavigny, Ollon, Penthaz et Paudex (bornes milliaires romaines), à Aubonne (stèle de gladiateur dans la cour du château) et à Chêne-Paquier (couvercle de sarcophage mérovingien).

N  
◦  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

# Musée du Vieux Baulmes

## A la rencontre des premiers Baulmérans

L'exposition *A la rencontre des premiers Baulmérans* est organisée du 18 septembre au 30 octobre 2016 et du 7 mai au 29 octobre 2017 au Musée du Vieux Baulmes (MVB). Localisé dans l'ancien bâtiment de la Dîme au centre du village, ce musée présente, depuis son ouverture en 1977, des témoignages de la vie agricole, artisanale, industrielle et religieuse du village, principalement du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup>, disposés dans des espaces ouverts, hors de vitrines, mettant en scène les contextes d'utilisation. Le conservateur bénévole en est Raphaël Flück, étudiant en archéologie provinciale romaine. L'exposition montre quelques-unes des découvertes réalisées lors de fouilles archéologiques à l'Abri de la Cure. Cet abri sous roche, à la base d'une falaise au nord de Baulmes, a été l'objet d'investigations archéologiques entre 1966 et 1974. Il a livré des vestiges datés à partir de -12 000 environ, ce qui en fait l'un des plus anciens sites du canton.

Après deux expositions à thématique historique — l'une consacrée aux mines de chaux et ciment exploitées jusqu'en 1962 et l'autre au passage des Bourbakis en 1871 —, l'Association du MVB a souhaité faire connaître la préhistoire de la commune pour que s'établisse un lien entre le public et les premiers occupants du même territoire. Contacté, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) a donné son accord pour le prêt d'objets mis au jour à l'Abri de la Cure. Il conservait ce matériel au Dépôt et abri des biens culturels à Lucens, à l'exception de quelques artefacts faisant partie de son exposition permanente. Nous avons appris que l'ensemble était très abondant, mais que seule une faible partie en avait été étudiée. La documentation de fouille représentait également une masse énorme largement inexploitée — seuls quelques articles sont parus pendant les investigations. Nous avons alors envisagé l'exposition temporaire comme une évocation des plus anciennes populations de Baulmes, de leurs moyens de subsistance et de leurs productions, ainsi que des matières premières et des techniques employées.

Dix-sept objets préhistoriques originaux en prêt nous sont parvenus à la fin du mois de juillet 2016. Ils regroupaient une pointe de flèche, des lames et lamelles en silex, une hache en pierre polie, des fragments de récipients en céramique, une fusaiolle en terre cuite (anneau servant de

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 30 Première salle de l'exposition.



Ill. 31 Pointe de flèche, fusaïole et céramique dans la vitrine.

N  
◦  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

volant au fuseau de filage) en terre cuite, un poinçon et un biseau en os, une canine de cerf perforée, un bois de cerf travaillé et un fragment ocre. S'y ajoutaient les copies d'un talon de hache en bronze et d'une pointe de flèche en tôle de bronze, offertes au MVB. Ces éléments se rattachaient aux principales périodes d'occupation de l'abri, le Mésolithique (-9500 à -5500 environ) et le Néolithique (-5500 à -2200 environ), ainsi qu'à l'âge du Bronze (-2200 à -800 environ). Une dizaine de photographies du site en cours de fouille nous ont également été prêtées.

Deux pièces du MVB sont consacrées à l'exposition. Dans la première, un texte introductif et une série de photographies du site en cours de fouille et tel qu'il est aujourd'hui font référence au cadre naturel et à l'histoire des recherches à l'Abri de la Cure. Dans la seconde pièce, une vitrine abrite les objets placés sur de petits socles en bois noirs et disposés selon la chronologie et les matériaux. La réplique moderne d'une flèche mésolithique, réalisée et prêtée par un partenaire privé, complète l'ensemble et quelques textes, un schéma et une restitution graphique affichés en regard de la vitrine livrent des explications générales.

# Musée du Vieux-Moudon



Ill. 32 La stèle découverte en 1732 mentionnant le nom de Moudon à l'époque romaine, *Minnodunum*,

est datée de la 1<sup>re</sup> moitié du III<sup>e</sup> s.; elle a été classée comme monument historique en 1900. Hauteur: 148 cm.

N  
◦  
2

Monique Fontannaz  
Historienne des monuments

Gilbert Kaenel  
Archéologue, ancien directeur du MCAH

## De *Minnodunum* à nos jours

Les origines romaines de Moudon se sont révélées de manière spectaculaire en 1732, lors de la découverte d'une stèle en calcaire près du pont Saint-Eloi. Ce monument exceptionnel, aussitôt exposé sur le portail de la maison de ville afin de manifester au public « l'antiquité du lieu », se trouve aujourd'hui encore à l'Hôtel de ville <sup>Ill. 32</sup>.

## A Berne et à Lausanne

Les autres trouvailles archéologiques sont moins bien documentées et ont presque toutes quitté la localité. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle déjà, le pasteur Gamaliel Curchod fait don à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne d'une statuette en bronze mise au jour près de Moudon, conservée aujourd'hui au Musée historique de Berne. En 1764, le bailli dédommage les personnes qui ont apporté une cinquantaine de monnaies d'argent, une partie sans doute du « trésor romain » découvert dans la carrière de molasse de l'Orjalet (lieudit actuel La Brasserie).

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le notaire et secrétaire communal Rodolphe Tissot transmet au Canton une petite partie de sa collection monétaire ainsi que divers objets archéologiques découverts à Moudon, notamment une inscription romaine mentionnant à nouveau *Minnodunum*, qui était en réemploi dans le pont. C'est au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire qu'aboutit également un collier prélevé dans des sépultures du haut Moyen Age fouillées par Frédéric Troyon en 1849 à La Cerjaulaz.

## Au Musée du Vieux-Moudon

Initiée au XVII<sup>e</sup> siècle, la transmission aux instances gouvernementales des trouvailles archéologiques se poursuit au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'Association du Vieux-Moudon est créée en 1910; parmi les objets que les amateurs recueillent, ceux de nature archéologique provenant de Moudon sont très rares. Le premier inventaire sommaire, de 1931, signale quelques trouvailles faites à l'église Saint-Etienne lors de la pose du chauffage en 1915, fragments de briques et tuiles gallo-romaines,



Ill. 33 Trois semelles en cuir de vache et de veau (au milieu), du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> s. pour les deux premières. Déposées en guise de protection symbolique? Longueur de la première: 20 cm.

céramique engobée. Trois semelles en cuir, du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle selon Marquita Volken, ont probablement été déposées lors d'une réfection de l'église afin d'éloigner les mauvais esprits. Elles n'ont pas rejoint les collections cantonales et sont conservées au musée Ill. 33.

L'inventaire de 1931 mentionne également un fragment de peinture murale du XIV<sup>e</sup> siècle provenant sans doute de l'église Notre-Dame, et deux haches en fer découvertes dans les environs Ill. 34: la première, à quelques centaines de mètres au nord-est de Moudon près de la Broye, sous 3 à 4 m. de gravier — d'après Nicolas Torneirie il s'agirait d'une hache de charron; la seconde, également datée entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, est une cognée pour fendre le bois, trouvée en pleine forêt à l'ouest de la ville et qui a manifestement beaucoup servi. Quant au casque en fer, un cabasset de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle probablement d'Italie du Nord, du Tyrol ou d'Autriche selon David Cuendet, il pourrait provenir du même secteur que la hache de charron.

L'Association, composée de bénévoles, ne dispose qu'à partir de 1950 d'un lieu d'exposition adéquat, restauré selon une nouvelle muséographie en 2001. Les différents déménagements — dans les combles du collège vers 1930 puis dans le bâtiment du Rochefort dès 1950 — ainsi que le suivi souvent lacunaire des collections rendent l'identification des objets difficile. Au côté des quelques trouvailles moudonnoises citées plus haut, deux lots archéologiques n'ont qu'un rapport indirect avec la localité: une série romaine, en particulier des lampes à huile d'Afrique du Nord, s'avère provenir de la collection d'un des fondateurs de l'Association, le Dr Meylan, remise au musée en 1926; un second ensemble, constitué d'objets préhistoriques, est issu des célèbres stations lacustres de Concise, Chevroux ou Corcelettes investiguées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle; certaines pièces portent d'ailleurs un numéro d'inventaire du MCAH et la mention « remis au Département pour les Musées scolaires » en 1883.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



Ill. 34 Deux haches en fer médiévales (hache de charron et cognée), et casque en fer de la fin du XVI<sup>e</sup> s. Longueur de la cognée: 24,5 cm.

# Villa romaine d'Orbe-Boscéaz



Ill. 35 Mosaïque du Triton, découverte puis saccagée en 1845. Quelques médaillons ont été épargnés, dont celui-ci, figurant Ariane endormie sur l'île de Naxos.

## La belle au champ dormant

Les mosaïques d'Orbe font partie du paysage archéologique vaudois depuis longtemps, puisque certaines sont connues depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>111.35</sup>. Aussi remarquables soient-ils, ces pavements ne constituent qu'une petite partie de l'immense *villa* qui dort depuis plus de 1700 ans en sous-sol, et dont on n'a vraiment mesuré l'importance qu'en 1976, grâce à des photos aériennes: cette année-là, la sécheresse a en effet fait ressortir dans les champs le plan de l'édifice, long de plus de 200 m. Cela a motivé le déplacement du tracé de l'autoroute N9b Chavornay-Vallorbe en projet, de façon à épargner le site, dans une perspective conservatoire et de mise en valeur. Grâce aux fouilles menées dix-huit années durant par l'Institut d'archéologie de l'Université de Lausanne dans le cadre du remaniement parcellaire, chaque recoin de la *villa* a pu être documenté. Les recherches ont trouvé leur aboutissement avec la parution, à fin 2016, de deux monographies totalisant cinq volumes<sup>1</sup>.

En 1990 a par ailleurs commencé une vaste opération de restauration des mosaïques, dans un état critique après des décennies à l'air libre. Parallèlement, une réflexion sur l'aménagement du site a conduit à un plan partiel d'affectation entré en vigueur en 1999, destiné à faciliter la mise en place d'une future promenade archéologique, pourquoi pas agrémentée d'un musée.

En 2002, un groupe de travail a planché sur les moyens d'évoquer des vestiges tout en respectant la matière antique<sup>2</sup>: la palette en est variée, de la matérialisation des murs par des gabions<sup>3</sup> aux traitements de sols spécifiques, en passant par la restitution des volumes par des superstructures légères — végétales, en bois ou en métal.

- 1 Daniel Paunier, Thierry Luginbühl et al., *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural*, Urba I, 2 volumes, CAR 161–162, Lausanne, 2016. Yves Dubois, *Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz*, 3 volumes, CAR 163–165, Lausanne, 2016.
- 2 *Villa romaine d'Orbe. Rapport et recommandations du groupe de travail concernant l'étude et le développement de la mise en valeur muséographique, archéologique et touristique de la villa romaine d'Orbe*, rapport interne déposé à la section d'Archéologie cantonale, Lausanne, 2002.
- 3 Casiers en fil de fer tressé remplis de cailloux.



Ill. 36 A l'extérieur du pavillon d'accueil mis en place en 2009, une grande bache imprimée montre la maquette de la villa.

Mais pour l'heure, rien n'a vraiment bougé, en dépit de la bonne quinzaine de mémoires de licence, mandats d'études ou avant-projets déjà consacrés au site.

Bien que des députés, les instances communales et les associations liées au site (la Fondation Pro Urba et l'Association des amis de Pro Urba) souhaitent depuis de longues années une valorisation du site, la seule avancée « muséographique » concrète a été la mise en place, en 2009, d'un nouvel espace d'accueil financé par la Commune d'Orbe <sup>Ill. 36</sup>. Cet ancien pavillon d'information autoroutier offre un volume adapté pour de petites expositions. Il n'est cependant ni chauffé, ni sécurisé, ce qui interdit d'y exposer des objets originaux. Le site n'a d'ailleurs pas eu cette vocation jusque-là, même si quelques objets « peu dommages » ont longtemps été exposés dans le pavillon des Divinités, avant que les vitrines ne soient définitivement démontées en 2001.

L'Etat a été souvent critiqué pour son manque d'implication, mais l'enjeu du débat n'est pas uniquement opérationnel ou financier: avant tout,

il faut un projet cohérent et attractif. Comment faire pour que le site se démarque des autres musées archéologiques du canton, déjà nombreux, et des promenades archéologiques existantes — comme le forum de Lousonna, la chartreuse d'Oujon à Arzier ou les menhirs d'Yverdon-Clendy, qui peinent à offrir autre chose qu'un lieu vite traversé? Un musée de site fait-il sens ou bien vaudrait-il mieux se concentrer sur l'édifice et son ornementation? Faut-il restituer les volumes physiquement ou privilégier les reconstitutions virtuelles?

Au-delà de son statut de conservatoire d'un patrimoine antique d'exception, le site de Boscéaz est aussi un « produit marketing » qu'il s'agit de vendre avec intelligence, pour qu'il trouve une juste place dans l'éventail de l'offre archéologique romande et, au-delà, suisse.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 37 Lampe à huile en bronze découverte à Orbe-Boscéaz, III<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> s. après J.-C. Hauteur: 7.6 cm. Conservée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

# Musée de l'Abbatiale de Payerne



Ill. 38 Abbatiale de Payerne, nef centrale d'est en ouest durant les fouilles de Pierre Margot, vers 1959.

## Etat de la collection archéologique issue du site abbatial de Payerne

Actif depuis 1870 déjà, le Musée de l'Abbatiale de Payerne possède une collection hétéroclite. Celle-ci rassemble des objets historiques militaires et du quotidien, des œuvres d'art du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, mais seulement quelques objets liés à l'Abbatiale et ses bâtiments conventuels dans lesquels s'est installé le musée. Celui-ci connaît aujourd'hui une phase de redéfinition souhaitée par la Municipalité de Payerne, visant à revaloriser à sa juste mesure l'importante abbatiale romane du XI<sup>e</sup> siècle qui trône au centre de la ville. Dans ce but, l'église est actuellement en cours de restauration et un nouveau projet muséographique est en développement. Les différentes occupations du site, de la *villa* romaine (*villa Paterniaca*) à l'église actuelle, font aussi l'objet d'études archéologiques. Le présent état des lieux est donc celui d'un musée en chantier.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Si le bâtiment même de l'Abbatiale et ses décors peints et sculptés appartiennent à la Commune de Payerne, ce n'est pas le cas des objets qui ont été sortis de son sol après 1912 et qui sont donc propriété de l'Etat de Vaud. Même si l'Abbatiale n'était pas jusqu'à présent au cœur du projet muséographique, une partie de l'exposition permanente était néanmoins dédiée à la présentation de ces objets archéologiques provenant des fouilles du site et prêtés par l'Etat de Vaud: fragments de vitraux peints des XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, quelques objets utilitaires de différentes périodes (anneaux, épingles, récipients, etc.), chapiteau et base de colonne d'époque romane provenant de l'ancien cloître, ainsi que plusieurs sarcophages vraisemblablement du X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle. En plus de cela, un ensemble lapidaire d'environ 130 objets était déposé dans le monument, mais n'y était pas mis en valeur.

Pour le nouveau projet, quelques objets seront choisis pour être exposés dans le parcours de visite et le futur musée, les autres devraient être amenés au Dépôt et abri des biens culturels de Lucens pour y être entreposés et conservés. S'y trouvent déjà plusieurs ensembles provenant des fouilles de l'Abbatiale menées par les archéologues Louis Bosset et Pierre Margot entre 1920 et 1963 et de celles des bâtiments conventuels et du chevet de l'église paroissiale réalisées dans les années 1990 par l'ancien Atelier d'archéologie médiévale de Moudon.



Ill. 39 Vue du lapidaire de l'Abbatiale de Payerne.

Le matériel archéologique des fouilles menées en 2015 sous la direction scientifique de Guido Faccani, en collaboration avec les entreprises *Archeodunum* et *Archéotech*, est encore en cours d'études. Un dernier ensemble doit être mentionné, il s'agit de monnaies découvertes dans les années 1950. Celui-ci est conservé au Musée monétaire cantonal de Lausanne.

Ce bref état des lieux montre la diversité des lots archéologiques payernois, issus de différentes fouilles, et entreposés en différents endroits. La conservation de ces collections dans les dépôts de l'Etat garantit des conditions d'inventaire et de conservation idéales. L'échange d'informations entre nos institutions et le système de prêts facilités mis en place assure la pérennité de la mise en valeur d'objets *in situ*.

### Bibliographie

- Guido Faccani, « Von der villa Paterniaca zur aecclesiae sanctae Mariae Paternensis. Die Abbatiale von Payerne und ihre Vorgängerbauten im Spiegel der Schriftquellen des ersten Jahrtausend – eine Annäherung », in *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors-série n°10, 2016. <http://cem.revues.org/14490>.
- Colin Martin, « Les monnaies trouvées à Payerne », in *L'Abbatiale de Payerne*, Bibliothèque Historique Vaudoise, 39, Lausanne, 1966, p.221–236.

# L'ArchéoLab à Pully



I11.40 Jeunes visiteurs en train de dessiner une stratigraphie dans le Lab.

## Un musée en pleine évolution

L'ArchéoLab se trouve sur le site archéologique de la *villa* du Prieuré, découverte au cœur du vieux-bourg de Pully. Ce luxueux palais, occupé par une riche famille de l'élite locale romanisée, a été construit dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. avant d'être agrandi sous le règne de l'empereur Hadrien. Les découvertes majeures du site sont liées aux fouilles archéologiques conduites dès 1971 sous la direction de Denis Weidmann I11.41. Menées pendant près de dix ans, elles ont révélé d'importants vestiges monumentaux et de spectaculaires ensembles de peintures murales, dont une fresque longue de 15 m. représentant une course de chars. De nouvelles fouilles sont menées en 2001 à la suite de l'incendie criminel de l'église du Prieuré. Au vu de l'importance des découvertes, la *villa* et ses fresques sont classées biens culturels d'importance nationale. En 1972, un arrêté de classement fixait déjà les mesures à prendre pour assurer la conservation des vestiges et les autorités ont alors décidé d'aménager une structure permettant de les protéger et les présenter au public. Le bâtiment prend tout d'abord la forme d'un abri-musée, connu sous le nom de « Villa romaine de Pully ». Le lieu sera officiellement reconnu comme musée par l'Association des Musées suisses en 2011, en raison de la diversification de ses missions et de ses activités.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Depuis septembre 2016, l'ArchéoLab se déploie sur deux espaces : l'*Archéo* et le *Lab*. Le premier abrite les vestiges d'un pavillon en hémicycle et expose les panneaux des fresques les plus remarquables découvertes sur le site. L'exceptionnelle fresque à l'aurige I11.42, la plus longue peinture murale conservée en Suisse, est mise en valeur *in situ*. Le mobilier archéologique découvert sur place est composé de pièces reflétant la vie quotidienne des habitants de la *villa* I11.43, notamment un nécessaire de toilette en bronze, des épingles à cheveux en os, ainsi que de la vaisselle de table. Plusieurs fragments nous renseignent également sur les décors architecturaux du palais : sculptures, stucs ou mosaïques. Quelques objets plus tardifs, dont une remarquable boucle de ceinture en fer damasquiné, issus des nécropoles du Bas-Empire, illustrent le devenir du site après l'abandon de la *villa* au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce mobilier n'est cependant plus exposé afin de laisser la place à des expositions temporaires. Un projet d'agrandissement du musée dans le



Ill. 41 Vue d'ensemble de l'hémicycle durant les fouilles des années 1970–1971.

cadre de la redéfinition du centre-ville de Pully devrait permettre de le réintégrer dans quelques années. Les découvertes récentes sont sous la responsabilité du MCAH et font l'objet d'un contrat de prêt de longue durée. L'ArchéoLab ne mène ainsi pas de politique d'acquisition propre. Les objets sont assurés par la Ville de Pully et l'ArchéoLab se doit de garantir leur sécurité ainsi qu'un environnement offrant des conditions climatiques adéquates. En revanche, les vestiges maçonnés de la *villa*, considérés comme biens immobiliers, sont de la responsabilité de leur propriétaire, la Ville de Pully.

Au-delà des vestiges, l'institution pullliérane s'est positionnée comme un véritable pôle interactif et ludique où l'on peut découvrir les différentes disciplines de l'archéologie par la pratique. Grâce au *Lab*, situé à quelques pas de la *villa*, l'ArchéoLab est devenu un espace de découverte qui s'adresse d'abord aux enfants, familles et néophytes Ill. 40.

Les futurs travaux d'agrandissement évoqués plus haut devraient permettre d'asseoir l'institution dans son nouveau positionnement. L'ArchéoLab pourra alors s'épanouir pleinement, tant dans sa mission de protection et de mise en valeur de vestiges archéologiques, que dans son rôle d'interface de médiation culturelle.



Ill. 42 Détail de la fresque à l'aurige de l'hémicycle.

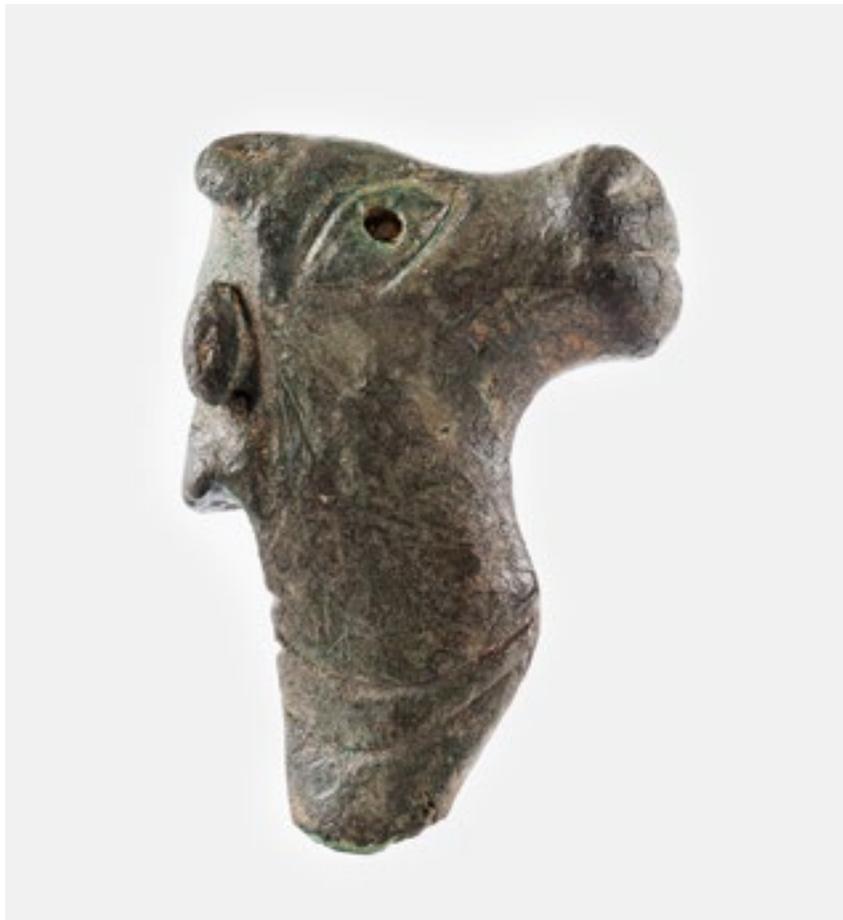
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 43 Casserole et coupe en bronze romaines, découvertes sur le site de la *villa* au Prieuré à Pully.

# Musée des arts et sciences de Sainte-Croix



Ill. 44 Tête de bovidé en bronze.  
Trouvée au Col-des-Etroits. Conservé au  
MAS. Hauteur: 6 cm.

Murielle Montandon  
Présidente du groupe de recherche archéologique Caligae

Rachel Gueissaz  
Secrétaire au Musée des arts et sciences

Fructueuse collaboration entre le groupe  
de recherche archéologique Caligae  
et le Musée des arts et sciences de Sainte-Croix

Constitué d'érudits et de passionnés d'histoire régionale, le groupe de recherche Caligae mène depuis 2006, des prospections systématiques dans la région de Sainte-Croix. Ces investigations, effectuées avec le soutien de la section d'Archéologie cantonale (SIPaL), ont permis la mise au jour de plusieurs sites archéologiques d'importance, parfois perchés dans des falaises ou sur des crêtes à des altitudes avoisinant les 1600 m. environ.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Peu à peu, le groupe a affiné sa méthode et s'est spécialisé dans la récolte et l'identification des clous de chaussures de toutes périodes. Ces indices, qui se trouvent en nombre sur les voies anciennes (le cloutage des chaussures est attesté dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), sont les témoins de passages denses, et de précieux marqueurs représentatifs de différentes époques. Ce long travail d'investigation se poursuit fructueusement depuis plus de dix ans et permet de mieux connaître les réseaux viaries anciens sur la haute chaîne du Jura central.

Au fil des trouvailles, des partenariats ont été établis et des thématiques très diverses ont été abordées, telles l'exploitation minière, la sidérurgie, les fours à chaux, les charbonnières et les fours à poix, ou encore les hameaux disparus, les lieux de culte, les dispositifs milliaires, etc.

Après les premières découvertes en 2004, une collaboration s'est tout naturellement établie entre le groupe Caligae et le Musée des arts et sciences (MAS). Fondée en 1872, la Société du Musée de Sainte-Croix s'est installée dans ses locaux actuels en 1908. Le MAS fait partie des plus anciens musées du canton de Vaud. Dans ses murs, on peut découvrir des collections appartenant aux domaines des beaux-arts, de l'industrie, des sciences naturelles, etc.

En 2008, à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire, une petite salle d'archéologie a été créée et grâce à un prêt d'objets accordé par le Musée

cantonal d'archéologie et d'histoire, un aperçu du mobilier archéologique — découvert notamment par le groupe de recherche —, est présenté dans un local judicieusement aménagé. On peut également prendre connaissance de fiches explicatives et de panneaux imagés qui apportent des informations relatives aux sites principaux localisés dans la région de Sainte-Croix. Mentionnons par exemple :

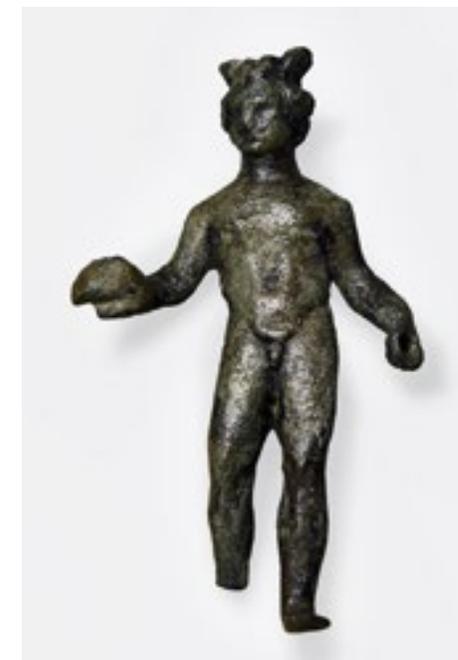
- *Le Col-des-Etroits* (1152 m.) avec la mise au jour, entre autres, de matériel militaire gaulois et romain. Ce lieu où convergent des passages d'importance permettant de franchir la haute chaîne du Jura, pourrait s'avérer être un point stratégique entre la Séquanie et l'Helvétie.
- *Les Gorges de Covatanne* avec, dans le secteur du Fontanet (800 m. env.), un petit abri sous roche, où des pratiques religieuses sont attestées grâce à de nombreux objets caractéristiques rattachés principalement à l'Antiquité tardive, alors que la religion chrétienne est sur le point de s'imposer.
- *Le Chasseron* (1607 m.) représente lui aussi, avec son imposant temple gallo-romain, un site d'importance. Celui-ci a été investigué en 2004 et 2005, lors de fouilles menées par l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne, sous la conduite du professeur Thierry Luginbühl. Plusieurs membres du groupe Caligae ont activement participé à ces travaux et poursuivent encore des prospections, à la recherche d'indices de fréquentation aux alentours du sanctuaire.

Au même étage que la petite salle archéologique du MAS, on peut également voir les plaquettes d'un gant d'armure et d'autres éléments récoltés dans les ruines d'un hameau disparu. D'après les spécialistes, l'hypothèse de datation la plus vraisemblable semble s'approcher d'un épisode douloureux de l'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle, lors de l'incursion des Suédois.

En accueillant ces découvertes, le MAS contribue à leur mise en valeur et de ce fait, permet à sa population, aux écoliers et aux visiteurs de tous horizons de découvrir ce patrimoine régional inédit, faisant partie de la haute chaîne du Jura central.



Ill. 45 Fibule romaine en bronze, à protubérance et revêtement argenté. I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Trouvée sur le site du Chasseron. Conservée au MAS. Longueur: 5,5 cm.



Ill. 46 Statuette de Mercure en bronze. I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Trouvée sur le site des Gorges de Covatanne. Conservée au MAS. Hauteur: 7 cm.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2

# La Maison de la Rivière Tolochenaz



Ill. 47 Bracelet, Age du Bronze.  
Découvert au Crêt du Boiron. Fouilles  
F.-A. Forel, 1892.

## Un musée en pleine évolution

La Maison de la Rivière est un centre pluridisciplinaire de compétences en gestion et renaturation des milieux aquatiques, qui s'articule autour de trois missions principales: la recherche, la sensibilisation et l'accueil du public ainsi que la valorisation des patrimoines culturels et naturels. Les pieds dans le Boiron de Morges, à deux pas des rives du Léman, c'est avec ce dernier objectif qu'elle propose une exposition permanente présentant les richesses naturelles, mais aussi paléontologiques et archéologiques de la région. Le visiteur peut ainsi découvrir l'histoire passionnante du site de La Maison de la Rivière au travers d'objets originaux, témoins marquants des époques qui se sont succédé dans cette zone géographique particulière.

## Un climat sans cesse changeant

Du Paléogène subtropical aux glaciations du Quaternaire, différents fossiles ou reconstitutions révèlent l'évolution du climat dans une région qui fut occupée tantôt par de vastes marécages, tantôt par les glaces et plus tardivement par des steppes. Ces changements climatiques ont eu des conséquences décisives sur la faune et la flore. Les découvertes archéologiques démontrent en effet l'extraordinaire richesse des êtres vivants qui s'y sont succédé, telles des dents de requins et un fossile de feuille de palmier datant de 18 millions d'années, ou une défense et une molaire de Mammouth datant de -13 000 ans présentés dans l'exposition.

## Au carrefour des civilisations

Situé sur le Plateau lémanique, le bassin versant du Boiron offre un emplacement privilégié qui a permis à la région de se développer au fil des siècles et de devenir un témoin important de notre Histoire. Du Paléolithique à la fin du Moyen Age, les vestiges présentés retracent l'occupation des différents peuples et leur mode de vie. Parmi ces objets (tous prêtés par le MCAH), les palafittes et le milliaire romain sont représentatifs de deux civilisations majeures qui ont marqué la région:

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



Ill. 48 Borne milliaire,  
entre 212 et 213 ap. J.-C. Trouvée  
à St-Prex.

N  
◦  
2

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

- *Habitats palafittiques et cimetière du Crêt du Boiron.*  
Dès le Néolithique, les populations se sédentarisent peu à peu et construisent les premiers villages sur les berges lacustres. Ces habitats sont connus grâce aux pilotis qui émergent de la vase, découverts pour la première fois dans le Léman dans la baie de Morges (« La Grande Cité ») par François Forel en 1854. Depuis lors, ce sont plus de 60 sites qui ont été répertoriés. Sur la colline du « Crêt du Boiron », une vaste nécropole de l'Age du Bronze final est mise au jour dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les fouilles sur ce site ont permis de découvrir de très nombreux objets tels que des bracelets, épingles, urnes, bols et restes de céramiques Ill. 47.
- *Milliaire de Tolochenaz* Ill. 48.  
Installés depuis le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. sur le territoire suisse, les Romains mettent rapidement en place de grands réseaux routiers, dont le Léman représente un point de convergence de première importance. Le principal témoin de cette période découvert dans la région est un milliaire, une « borne » routière en forme de colonne, mis au jour au lieu-dit du Moulin à St-Prex. Son inscription indique qu'elle a été érigée vers 213 après J.-C. en l'honneur de l'empereur Caracalla qui avait fait réparer les routes et ponts qui tombaient en ruine.

Aujourd'hui, nature et culture sont liées et on ne peut comprendre et protéger l'une sans prendre en considération l'autre. Comme disait Jean-Paul Sartre: « On ne met pas son passé dans sa poche, il faut une maison pour l'y ranger ». La Maison de la Rivière s'est donc établie en tant que centre d'interprétation afin de valoriser les richesses naturelles et culturelles d'un tel patrimoine. Cette particularité permet au public de découvrir la région et son histoire de manière globale au travers des différentes thématiques abordées, et l'invite ainsi à mieux plonger dans sa nature.

# Musée du fer et du chemin de fer Vallorbe



I11.49 Amélie Pietrzykowska  
à la forge Viotti.

## Un musée en pleine évolution

Le Musée du fer et du chemin de fer a ouvert ses portes en 1980, au cœur du quartier historique des Grandes Forges de Vallorbe. Il occupe l'ancien complexe usinier des Forges de la Ville, créé en 1495. Dans les locaux des forges d'alors, il retrace l'histoire du fer, des débuts de son exploitation dans la région (IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) à nos jours, en se focalisant sur le cas de Vallorbe, la «Cité du Fer». Deux forges y sont encore en activité, héritées des dernières familles de forgerons des Grandes Forges : Viotti et Estoppey. Une équipe de dix forgeron(ne)s s'y relaient aujourd'hui pour faire vivre ce patrimoine hors du commun et travaillent à perpétuer les gestes des artisans du fer, la mission principale du musée I11.49.

## Les Forges de la Ville

Depuis sa création, le Musée du fer et du chemin de fer joue de ses identités multiples de musée thématique, musée de territoire mais aussi de site. Le musée est en effet installé dans un lieu susceptible de contenir des richesses archéologiques, déposées là par plus de 500 années d'exploitation sidérurgique quasiment continue. Le site des Forges de la Ville est le résultat d'une évolution constante de l'industrie du fer : depuis la création du lieu par les Develley-Vallotton en 1495, au déménagement de la serrurerie Viotti en 1967, en passant par la fourmière du XVIII<sup>e</sup> siècle qui voit s'y activer une soixantaine d'artisans autour de quinze fournaies. A la lecture de ce bref historique, on comprend que c'est le site lui-même, plus que sa collection, qui représente l'intérêt archéologique principal du Musée du fer et du chemin de fer.

## La collection archéologique

A l'origine du projet de création du Musée du fer et du chemin de fer, on retrouve le professeur Paul-Louis Pelet, le principal acteur de la redécouverte de l'histoire vaudoise du fer. Il mena de nombreuses fouilles dans le canton, notamment dans la forêt des Bellaires et à Châtel sur Montricher. Les découvertes faites lors de ces fouilles ont permis de redonner à l'industrie vaudoise du fer, jusqu'alors sous-estimée, son véritable statut. Aujourd'hui, le musée présente plusieurs pièces issues des fouilles menées à Châtel, prêtées par le Musée cantonal d'archéologie

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2



I11.50 Boucle  
de ceinture burgonde.

et d'histoire. Les objets de fer exposés, principalement datés des environs du III<sup>e</sup> siècle, sont avant tout utilitaires : clous, morceaux de chaîne, lames de serpes et de couteaux, ciseaux, boucles de ceinture I11.50, pointes de flèche. Ces objets témoignent de la vie qu'abritait ce site stratégique, situé sur un promontoire à une altitude de 1390 m. Aux environs du III<sup>e</sup> siècle, il aurait en effet servi de refuge estival aux populations autochtones après « l'effondrement de la frontière du Rhin »<sup>1</sup>.

De Châtel sur Montricher aux Grandes Forges de Vallorbe, sans oublier les bas-fourneaux des Bellaires, le Musée du fer et du chemin de fer propose une rétrospective complète de l'histoire régionale du fer, rapportée à un contexte plus large, dans le but de la mettre en lien avec les héritiers actuels de ce savoir-faire millénaire : les artisans et entreprises du métal d'aujourd'hui. En faisant vivre ses anciennes forges par une équipe de forgerons et en proposant aux entreprises du domaine de se présenter dans une salle qui leur est consacrée, le Musée du fer et du chemin de fer remplit sa mission de préservation et de mise en valeur d'un patrimoine régional longtemps oublié.

<sup>1</sup> Paul-Louis Pelet, *Une industrie méconnue, Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1973, p. 25–26.

### Bibliographie

- Pelet, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud, Du mineur à l'horloger*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1983.
- Pelet, Paul-Louis, *Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud, La lente victoire du haut fourneau*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1978.
- Pelet, Paul-Louis, *Une industrie méconnue, Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1973.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

N  
◦  
2

# Musée historique de Vevey



Ill. 51 Coquilles Saint-Jacques,  
bourdon et calebasse miniatures  
trouvés dans une tombe de pèlerin,  
Eglise Saint-Martin, 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s.

## Des collections archéologiques éclectiques

Le Musée historique de Vevey conserve, sous la forme de prêts à long terme du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, plusieurs ensembles archéologiques relatifs à la région veveysanne. Le plus remarquable est sans aucun doute celui constitué par les découvertes de la nécropole celtique du boulevard Saint-Martin de Vevey.

C'est à l'occasion de la création de ce boulevard, en 1898, qu'une fouille menée sous l'autorité d'Albert Naef – peu avant sa nomination au poste d'archéologue cantonal – met au jour 31 tombes d'époque « gallo-helvète », sépultures aujourd'hui datées plus précisément de La Tène B1 à La Tène C2, soit du IV<sup>e</sup> siècle au début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Ces dernières sont étudiées avec soin, richement documentées par des relevés, des dessins, des photographies, et font l'objet d'une publication exemplaire pour l'époque. Albert Naef conçoit également la présentation de ces trouvailles archéologiques de manière très moderne pour le début du XX<sup>e</sup> siècle, sous la forme de 22 planches sur lesquelles les objets sont montrés en situation de découverte dans leur contexte funéraire <sup>Ill. 52</sup>. Aujourd'hui encore, ces panneaux sont exposés de la même manière, dans leurs vitrines d'origine. Toutefois, ils ont été restaurés en 2006 et mis aux normes actuelles de conservation, par le Laboratoire de conservation-restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Autres objets remis en prêt par le MCAH : un ensemble de flacons de verre, cruches en céramique et perles provenant d'une tombe romaine découverte à Vevey en 1967; des éléments de boucles de ceinture et ornements issus de la nécropole du Clos d'Aubonne de La Tour-de-Peilz (V<sup>e</sup> siècle – VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.); une partie du matériel archéologique (XII<sup>e</sup> siècle – XVII<sup>e</sup> siècle) du cimetière mis au jour sous l'église Saint-Martin lors des fouilles menées entre 1989 et 1992 <sup>Ill. 51</sup>.

Parallèlement, dans les inventaires, diverses trouvailles sont mentionnées comme appartenant à la Ville de Vevey. Dans cette catégorie, deux objets issus du vicus gallo-romain de Vevey sont particulièrement intéressants: il s'agit d'un fragment d'autel en marbre dédié au dieu Sylvain, mis au jour en 1777 devant l'entrée de l'église Sainte-Claire (aujourd'hui



Ill. 52 Nécropole celtique de Vevey: planche relative à la tombe n°12.

exposé dans la salle des pas-perdus de l'Hôtel de Ville), ainsi que d'une statuette en bronze de Neptune (I<sup>er</sup> siècle après J.-C.) découverte en 1890 dans la même aire.

Le musée a en outre reçu en 1914, en legs, une riche collection archéologique réunie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par le marbrier David Doret, au cours de voyages en Italie, en Grèce, en Egypte et au Proche-Orient Ill. 53. L'ensemble comprend plus de 200 objets antiques très divers: vases italiotes, bronzes étrusques et romains, fragments de fresques et d'architecture, terres cuites grecques, ou encore amulettes et statuettes funéraires égyptiennes. Récemment la collection a été réétudiée par les chercheurs et étudiants de l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne et a été publiée sous la forme d'un catalogue en 2015.

A la collection égyptienne de Doret, vient s'ajouter une autre « antiquité » spectaculaire: un sarcophage provenant de Thèbes, daté de 700 à 650 ans avant J.-C., offert à la Ville en 1858 par Gustave Burnat, un Veveysan installé à Alexandrie.

Seul l'ensemble de la nécropole celtique est présenté de manière permanente, alors que les autres collections sont montrées au gré des expositions temporaires. Ainsi, la collection Doret retournera en réserves en été 2017, après deux ans de présentation au public.

Le musée n'envisage pas de réaliser un parcours archéologique, mais apprécie de pouvoir enrichir ses présentations par des objets archéologiques, ce qui est fait par exemple pour la période historique du Moyen Age avec des trouvailles issues des fouilles de l'église Saint-Martin.

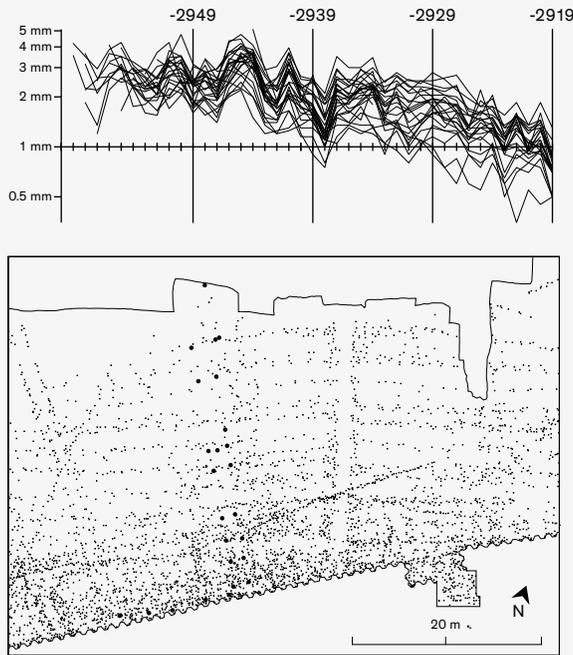
P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S



Ill. 53 Collection David Doret: têtes féminines, terre cuite, Moyenne-Egypte?, III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.







111.56 Courbes dendrochronologiques et plan de répartition des pieux du site de Concise (bord du lac de Neuchâtel). En haut, les 26 courbes dendrochronologiques des pieux

et du bois couché. En bas, le plan de répartition des 25 pieux qui forment un chemin d'accès, sur fond de l'ensemble des pieux du site (éch. 1: 700).

N  
◦  
2



111.57 Stratigraphie de la fouille du « Garage Martin » à Yverdon-les-Bains, 1973, permettant de préciser les occupations du Néolithique et de l'âge du Bronze sur le site de Clendy.

### Au-delà des vestiges archéologiques, l'immatériel

On s'est ainsi rendu compte que, si l'objet est nécessairement matériel, il est entouré d'immatériel 111.55. Quelle forme avait la chaussure à laquelle appartenait cette semelle ? Était-elle basse ou montante ? Avait-elle des lanières ou un autre système de fixation ? Était-elle en cuir ou en tissu ? Et cet outil en bronze, à quoi servait-il ? Comment était-il manié ? A une main ou à deux ? Le geste en était-il ample ou minutieux ? A quoi ressemblaient les rituels autour de cet autel domestique ? Se prosternait-on ? Gardait-on les yeux fermés ? La musique faisait-elle partie des temps de prières ou de cérémonies ? Voilà déjà trois types d'immatériel évoqués : celui visant à reconstituer les parties disparues d'un objet ; celui cherchant à retrouver des gestes artisanaux et enfin celui qui s'intéresse à comprendre et à reconstituer des mouvements et des attitudes de rituels 111.59. Les archéologues ont développé différents moyens pour répondre à ces questions. Le recours aux images et aux textes qui décrivent la chaussure, les gestes ou les rites sont indiscutablement nécessaires. La nouvelle approche qu'apporte l'archéologie expérimentale en est une autre : certains archéologues changent de continent pour tenter de retrouver les gestes et les méthodes associés à des outils oubliés chez nous. Des artisans spécialisés dans la recherche des matières, procédés et tours de main anciens, tels par exemple les archéo-céramistes, développent aussi ce type de recherches depuis une vingtaine d'années maintenant.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

Mais il est encore un autre immatériel devenu essentiel à l'archéologie, celui qui est lié aux techniques de fouille. La disposition relative des objets entre eux dans une stratigraphie est tout aussi importante que les objets eux-mêmes 111.57. Si on trouve en effet plusieurs clous alignés et éloignés à distance constante, il est fort probable que ces clous aient fait partie d'une structure plus grande qu'eux ou d'un bâtiment. Les relevés de fouilles, les photos, les stratigraphies sont un des moyens développés pour documenter précisément ces informations. Cela fait dire aux archéologues que protéger les objets archéologiques ne suffit pas, mais que pour les sauvegarder, il faut mettre sous protection l'ensemble de leur site archéologique. Sinon, on se trouve face à des objets qui peuvent être magnifiques, mais qui n'ont plus d'histoire et qui ne peuvent nous donner aucune information hors leur forme et leur décor, en un mot, leur matérialité.

## Restituer l'immatériel

Connaître une société et son histoire, c'est avoir accès non seulement à ses productions matérielles, mais aussi à son immatériel, bien plus vaste. Et si cet immatériel n'a pas été décrit dans un texte — qu'il soit législatif ou littéraire — ou représenté par un dessin — qu'il soit peinture murale ou mosaïque —, si rien n'a permis d'en garder la mémoire, et que le temps passant, les structures sociales, les croyances religieuses, les fêtes et les outils se sont transformés, cet ensemble d'informations culturelles est très difficile à restituer. Les traditions orales, l'humour, les relations sociales, la gestuelle d'un sacrifice ou tout simplement de la vie quotidienne sont ainsi perdus.

Les gestes liés au maniement des outils sont, eux, un peu plus accessibles, car si l'outil nous est parvenu, il est possible de reconstituer plus ou moins fidèlement le geste qu'il devait susciter; d'autant plus que, entre l'époque romaine et le XIX<sup>e</sup> siècle, ceux-ci sont restés relativement stables. Retrouver cet éphémère est donc un peu la pierre philosophale des archéologues. Et plus ceux-ci étudient des sociétés anciennes, plus cette connaissance est fragmentaire, parce que les vestiges et informations sur lesquels elle s'appuie sont lacunaires, résiduels et aléatoires.

## Où les archéologues rejoignent l'immatériel de l'UNESCO

L'UNESCO propose aux pays qui adhèrent à la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* d'organiser leur collecte de traditions vivantes en cinq grands domaines: traditions et expressions orales; arts du spectacle; pratiques sociales, rituels et événements festifs; connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers; et enfin savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Chacun de ces champs peut être validé par les archéologues et leurs études pourraient adopter la même catégorisation.

## L'important et le banal

Une société — quelle qu'elle soit — opère une mise en image d'elle-même. Par son architecture, son urbanisme, la gestion de ses déchets, ses œuvres d'art, son corpus de lois et de règles éthiques, etc., elle

construit — consciemment ou non — un portrait d'elle-même. Elle va cependant appliquer un traitement différent aux éléments qu'elle jugera importants et à ceux qu'elle considèrera comme non dignes d'être représentés, parce que négligeables, trop intimes ou tout simplement banals. On retrouvera trace des premiers, car ils apparaîtront dans des textes ou auront été taillés dans la pierre. La difficulté sera infiniment plus marquée pour les objets normaux, modestes ou triviaux. Leur trop grande banalité les rend en effet presque invisibles. Pourquoi décrire le rituel de coucher d'un enfant? Le temps qu'il faut pour poser un mètre carré de mosaïque? Qui cela peut-il bien intéresser? Chaque société reste ainsi muette sur des pans entiers de ses modes et de ses codes. Au niveau individuel, la même question se pose: pourquoi raconter ce qui m'est trop quotidien?

Si ces lacunes n'ont pendant longtemps pas réellement gêné les archéologues et les historiens, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ceux-ci mesurent et regrettent la profondeur de ces manques. Car leurs centres d'intérêt et leurs questionnements ont changé eux aussi, passant du spectaculaire et de l'exceptionnel au modeste, voire au banal, et du simple et de l'unique au complexe.

## Documenter l'immatériel

Dans la perspective actuelle des recensements du patrimoine immatériel contemporain, il est donc utile de se demander comment il faut documenter aujourd'hui notre société pour que les archéologues qui étudieront notre époque dans 2000 ans ne se trouvent pas face aux mêmes lacunes. Avec les facilités fournies par la technique contemporaines, notre société est probablement la première à produire autant de documents, qu'ils soient mots, images ou son. Qui n'a pas pris une fois ce qu'il avait dans son assiette en photo?

Mais la question du support sur lequel stocker ces informations se pose de manière aiguë: que restera-t-il de nos photos, films et enregistrements sonores dans 2000 ans? Quel support faut-il choisir? Notre société du smartphone arrivera-t-elle finalement à laisser autant de documents aux archéologues du futur que nous en ont laissé les habitants de l'Helvétie romaine? Le vélin médiéval s'est finalement révélé un assez bon support...



I11.58 Vase d'apparat. Doté d'un long bec coudé à son extrémité et d'une anse semi-circulaire, orné d'une moulure dans sa partie inférieure, ce récipient

en métal finement ouvragé était probablement réservé au service de boissons de prix, lors de fêtes ou de cérémonies particulières. Alliage métallique.

N  
◦  
2



I11.59 Reconstitutions d'inhumations néolithiques de type « Chamblandes » au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

L'immatériel : presque impossible à retrouver, comment le documenter ?

Si l'on arrivait à résoudre cette première question, il faudrait encore répondre à cette autre : que décrire ? La fête des vigneronnes, certes. Les brandons et les carnivals, la démocratie directe, les fêtes des Jeunesses campagnardes et les abbayes vaudoises, la pratique du sauvetage et la lutte contre les avalanches, certainement aussi. Mais cela suffira-t-il à décrire l'ensemble de notre société ?

Quels vestiges laisserons-nous aux archéologues du futur ? Quelle image auront-ils de nous ? Arriveront-ils à reconstituer nos sociétés d'aujourd'hui ? Seront-ils plus à l'abri que nous des erreurs d'interprétation<sup>1</sup> ?

Si ce genre de questions ne nous permettent pas de trouver les réponses que l'on cherche, elles nous permettent toutefois de mesurer la différence de conception qu'il y a entre la notion de folklore — un folklore qui s'est longtemps occupé de documenter des traditions ancrées aussi bien dans la terre que dans l'histoire — et celle du patrimoine culturel immatériel d'aujourd'hui, qui propose non seulement un champ de réflexion beaucoup plus large, mais que les transformations dues à l'adaptation à la vie contemporaine et au dialogue culturel stimulent et dynamisent.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
S

### Remerciements

Je remercie Sophie Delbarre, conservatrice au Site et musée romains d'Avenches et Laurent Flutsch, directeur du Musée romain de Lausanne-Vidy pour les discussions stimulantes que nous avons eues sur ces questions.

1 Une réflexion salutaire a été menée sur cette question dans le catalogue d'exposition du Musée romain de Vidy : *Futur antérieur, trésors archéologiques du XXI<sup>e</sup> siècle*, 2002 I11.58.

P  
A  
T  
R  
I  
M  
O  
I  
N  
E  
  
I  
M  
M  
A  
T  
É  
R  
I  
E  
L



I11.01	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.13	Photo: Franck Tomio © Site et musée romains d'Avenches
I11.02	N° d'inventaire: A-38295 © Musée national suisse, Zurich	I11.14	Photo: NVP3D © Site et musée romains d'Avenches
I11.03	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.15	Photo: NVP3D © Site et musée romains d'Avenches
I11.04	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.16	Photo: NVP3D © Site et musée romains d'Avenches
I11.05	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.17	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.06	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.18	Photo: Rémy Gindroz © Musée romain de Nyon
I11.07	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.19	Photo: Archives du Musée de Nyon © Musée romain de Nyon
I11.08	Photo: J.-L. Ducret © Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne	I11.20	Photo: Rémy Gindroz © Musée romain de Nyon
I11.09	Photo: Paul Vionnet © Musée monétaire cantonal	I11.21	Photo: Rémy Gindroz © Musée romain de Nyon
I11.10	Photo: Martine Prod'Hom © Musée monétaire cantonal	I11.22	Photo: Aurelio Moccia © Service de la Culture de Nyon
I11.11	Photo: Michel Krafft © Musée monétaire cantonal	I11.23	Photo: Arnaud Conne © Musée romain de Lausanne-Vidy
I11.12	Photo: NVP3D © Site et musée romains d'Avenches	I11.24	Photo: Fibbi-Aeppli © Musée romain de Lausanne-Vidy
		I11.25	Photo: Fibbi-Aeppli © Musée romain de Lausanne-Vidy
		I11.26	Photo: Magali Koenig © Musée d'Yverdon et région
		I11.27	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
		I11.28	Photo: Fibbi-Aeppli © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
		I11.29	Photo: Rémy Gindroz © Musée d'Yverdon et région
		I11.30	Photo: Jean-Noël Pazzi © Musée du Vieux Baulmes

← I11.60 Fibules, plaques-boucles et boucles de ceintures en or, bronze et grenats. Saint-Sulpice, Saint-Prex, Montricher et Bérolette. V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. après J.-C. Conservées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

I11.31	Photo: Jean-Noël Pazzi © Musée du Vieux Baulmes	I11.50	Photo: Think Webdesign © Musée du fer et du chemin de fer, Vallorbe
I11.32	Photo: Fibbi-Aeppli © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.51	Photo: Céline Michel © Musée historique de Vevey
I11.33	Photo: Verena Fischbacher © Musée du Vieux-Moudon	I11.52	Photo: Céline Michel © Musée historique de Vevey
I11.34	Photo: Verena Fischbacher © Musée du Vieux-Moudon	I11.53	Photo: François Bertin © Musée historique de Vevey
I11.35	Photo: Fibbi-Aeppli © Musée historique de Berne	I11.54	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.36	© Commune d'Orbe	I11.55	Photo: NVP3D © Site et Musée romains d'Avenches
I11.37	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	I11.56	© Laboratoire romand de Dendrochronologie
I11.38	Photo: Dupuis et Cie, Lausanne © Archives cantonales vaudoises	I11.57	© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.39	Photo: Vincent Légeret © Atelier d'archéologie médiévale, Moudon	I11.58	Photo: Fibbi-Aeppli, Exposition <i>Futur antérieur</i> , octobre 2002 – avril 2003 © Musée romain de Lausanne-Vidy
I11.40	Photo: Robert Fux © ArchéoLab	I11.59	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.41	© Archéologie cantonale de l'Etat de Vaud	I11.60	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.42	Photo: Loïc Durand © ArchéoLab	Couv.	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.43	Photo: Fibbi-Aeppli © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	Dos	Photo: Yves André © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
I11.44	Photo: Michel Kraft © Musée cantonal de zoologie		
I11.45	Photo: Michel Kraft © Musée cantonal de zoologie		
I11.46	Photo: Christophe Carisey © Musée des arts et sciences de Sainte-Croix		
I11.47	Photo: Michel Kraft © Musée cantonal de zoologie		
I11.48	Photo: Michel Kraft © Musée cantonal de zoologie		
I11.49	Photo: Think Webdesign © Musée du fer et du chemin de fer, Vallorbe		

## Impressum

PatrimoineS. Collections  
cantonales vaudoises, N°2,  
Lausanne, 2017.

Editeur  
Service des affaires culturelles  
de l'Etat de Vaud  
Département de la Formation,  
de la Jeunesse et de la Culture  
Rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne

Comité éditorial  
Ariane Devanthery  
Sophie Donche Gay  
Lionel Pernet  
Ariane Devanthery (coordination  
et suivi rédactionnel)

Graphisme: Notter+Vigne  
Photolitho: Images3  
Impression: Cavin artgraphique  
Tirage: 2500 exemplaires

Commande  
Service des affaires culturelles  
Rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne  
info.serac@vd.ch, 021 316 07 40





DFJC  
Département  
de la Formation,  
de la Jeunesse et  
de la Culture

SERAC  
Service des  
affaires culturelles